



yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#31 | PRINTEMPS
2020

DOSSIER

Plus écoresponsables que jamais

ACTUALITÉ

**Mieux
comprendre
les enjeux
de la fusion**

P. 16

SOLIDARITÉ

**Des coaches
sportifs dans
les quartiers**

P. 36

Ne ratez rien de l'actualité près de chez vous!

Inscrivez-vous à la LETTRE D'INFOS DES YVELINES



yvelines-**infos**.fr

Lettre d'information du 13 février 2020



Un territoire plus écologiquement responsable

Vendredi 28 février, Pierre Bédier, président du Conseil départemental a présenté à la presse les principaux axes d'actions pour l'année 2020 pour faire des Yvelines un territoire toujours plus écoresponsable. [En savoir plus](#)



Coronavirus : ayez les bons réflexes

Dans les Yvelines, la réponse sanitaire au coronavirus est d'ores et déjà organisée et anticipe une prise en charge graduée de l'éventuelle épidémie. S'il ne sert à rien de paniquer, nous faisons tout de même le point pour que chacun connaisse les bons réflexes à adopter. [En savoir plus](#)

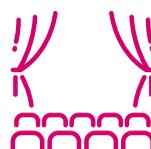
Chaque semaine



Un éclairage sur l'actualité & l'attractivité du territoire



Des infos pratiques & de proximité



Des idées de sorties

Inscrivez-vous vite sur :

yvelines-infos.fr/lettre



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



ÉDITORIAL

Au-delà de l'effet de mode



Pierre Bédier

Président du Conseil départemental des Yvelines

La question de la protection de la planète fait plus que jamais la une des médias. Cela incite chacun à se poser en acteur engagé sur le sujet. Et cela provoque naturellement méfiance et scepticisme dans l'opinion.

Comment alors vous convaincre que les Yvelines sont vraiment en train de devenir le département écoresponsable de référence ?

Ma réponse tient en deux mots : transparence et résultats. Concrètement ? Nous avons mis en place le bilan carbone de la collectivité, réalisé par le cabinet Carbone 4. Une mine de renseignements pour identifier nos priorités, un outil efficace pour mesurer nos progrès... et les porter à votre connaissance, quand vous le souhaitez. Voilà pour le thermomètre.

Pour faire baisser la fièvre, nous agissons sur de nombreux fronts. Par exemple, à travers un programme de développement durable interne, incluant une flotte automobile de moins en moins carbonée. En tant que maître d'ouvrage, nous avons désormais choisi le bois comme procédé de construction par défaut (le patrimoine bâti du département représente environ 1 000 000 de m² !)... La liste, de ces actions aux objectifs quantifiés, que nous allons mettre en oeuvre en toute transparence, est longue. Je vous invite à en découvrir davantage dans le dossier de ce magazine.

Vous pouvez compter sur nous pour déployer efficacement une écologie positive au service des Yvelines et des Yvelinois(es). ■



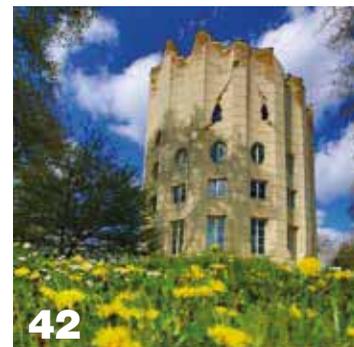
Actualité

- 4 POINT DE VUE
- 6 EN DIRECT DES CANTONS
- 12 **Transformer la mer de déchets en forêt**
- 14 **Investir pour le territoire et ses habitants**
- 16 **Mieux comprendre les enjeux de la fusion**



En actions

- 32 ÉCONOMIE
 - **Quand ça tourne rond, c'est bon pour la planète**
 - **Comment Eole fait revivre le Mantois**
- 36 SOLIDARITÉ
 - **Des coachs sportifs dans les quartiers**
 - **La culture au service de la prévention**
 - **Entracte remobilise les décrocheurs**
- 40 COLLÈGE
 - **Yvelines et Hauts-de-Seine à l'unisson**
 - **Lenôtre s'invite à la cantine**
- 41 SPORTS
 - **Faire la part belle au sport féminin**



ATTRACTIF

- 42 ÉVASION
 - **Nouveau Pass Malin : faites le plein de découvertes**
 - **Célébrez la nature au Parc du Peuple de l'Herbe**
 - **En selle vers la Normandie**
 - **Yvelines et Hauts-de-Seine unis au salon de l'agriculture**
 - **Plantons des arbres pour l'avenir**
- 46 RENCONTRE
 - **Les sentinelles de la nature**
- 48 AGENDA

Vos élus Pratique

REPORTAGES, PHOTOS, VIDÉOS : RETROUVEZ LA SUITE DES ARTICLES EN LIGNE

yvelines-infos.fr



yvelines le département



Instagram



Flickr



LinkedIn

yvelines.fr



Twitter

YouTube YvelinesCG78

yvelines #31 2 place André Mignot,
78000 Versailles - tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : actu@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier
Rédacteur en chef : Cyril Morteveille **Rédaction** : Chloé Bringuier, Sophie Berguin, Sandrine Gayet, Nicolas Théodet **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée)
Infographie : Nathalie Tricot **Création et mise en pages** : scoop communication 11591-MEP **Impression** : Sib imprimerie **ISSN** : 2119-4467
Vous ne recevez pas le magazine ? Écrivez-nous : **diffusion@yvelines.fr**



MOBILITÉS DOUCES

En route pour un monde **PLUS VERT**

« Utiliser tous les leviers dont nous disposons pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique ». Fidèle au vœu de son président Pierre Bédier, le Département des Yvelines vient de doter sa flotte de véhicules de 185 Zoé nouvelle génération, le modèle électrique de Renault fabriqué dans l'usine de Flins. Un investissement de 4,5 M€ pour des mobilités plus propres, qui s'accompagnera d'une nouvelle commande, puisqu'est prévue en 2021 l'acquisition de 200 autres véhicules.



yvelines-infos.fr



VERNEUIL-SUR-SEINE



Un portail flambant neuf pour l'école de Médan

Dans le cadre d'un contrat rural, la commune a reçu une subvention départementale de 56 000 € pour réaliser trois chantiers d'un montant global de 187 000 €. Au programme : création d'un atelier technique, aménagement de la mairie et remplacement et déplacement du portail du groupe scolaire Émile-Zola.



© i-stock

SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Nouveau complexe sportif à Bois-d'Arcy

Les habitants de la commune profitent désormais d'un complexe omnisports évolutif couvert flambant neuf. Ce projet, d'un montant de 4,8 M€, avait pour objectif la création d'un hall et d'une salle de danse. L'édifice a aussi été totalement rénové afin d'avoir des commodités plus adaptées : nouveaux vestiaires et sanitaires, apport de lumière responsable et conditions thermiques respectueuses de l'environnement. Le Conseil départemental a soutenu ce projet à hauteur de 600 000 €.



© i-stock



© Les Marcheurs Cueilleurs

RAMBOUILLET

Agir ensemble pour l'environnement



Basée à Rambouillet et parrainée par le photographe Yann Arthus Bertrand, l'association des Marcheurs Cueilleurs organise chaque dimanche des missions de ramassage de déchets. Ses bénévoles, qui agissent sur de nombreuses communes des Yvelines, travaillent à étendre leur action à l'échelle nationale avec déjà 32 départements couverts. Les fondateurs interviennent également dans les écoles, en entreprises, auprès des élus et du grand public... afin de sensibiliser au respect de notre environnement et à la réduction des déchets. Prochaines missions programmées le 5 avril au Parc des Sources de la Bièvre, à Guyancourt, le 19 avril à Auffargis et le 25 avril au Perray-en-Yvelines. Informations : www.les-marcheurs-cueilleurs.com.



© Wilmotte & Associés © Paris Saint-Germain

POISSY

Préparer l'arrivée du Paris Saint-Germain



Pour mieux accueillir le nouveau centre d'entraînement du Paris Saint-Germain à Poissy, qui sera livré en 2022, le Département engage en avril des travaux de réaménagement de la RD 30. Dans le cahier des charges : l'installation d'un giratoire au niveau du débouché de la rue de Feucherolles, et la création d'une piste cyclable en bordure du Training Center pour assurer une continuité entre Poissy et Aigremont pour piétons et vélos. Fin des travaux prévue fin 2020. Montant de l'investissement : 2,5 M€.

VERSAILLES 2

Le lycée Franco-Allemand de Buc voit plus grand



Après la pose de la première pierre, mercredi 22 janvier, le LFA de Buc poursuit sa mue.

Afin de disposer de bâtiments adaptés aux nouveaux enseignements et de faire passer sa capacité d'accueil de 900 à 1 300 élèves, l'établissement, ouvert en 1975, entame d'importants travaux de réhabilitation qui s'étaleront jusqu'en mars 2022. Coût de l'opération : 56 M€, dont 25 M€ financés par le Département.



TRAPPES

Des locaux tout neufs pour vous accueillir à Élancourt



Depuis début février, le Centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Maurepas et le Secteur d'action sociale (SAS) d'Élancourt ont été regroupés sur un lieu unique, 1 avenue de la Villedieu à Élancourt. L'objectif de ce rapprochement est d'apporter un

service plus efficace en matière de santé et d'accompagnement social aux usagers des communes d'Élancourt, Maurepas, La Verrière et Coignières. Les nouveaux locaux permettent un accueil plus chaleureux et plus efficace, et proposent notamment un espace numérique pour que chacun puisse effectuer simplement et rapidement ses démarches administratives.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le lycée agricole fait classe verte



La classe de 1^{er} du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye est venue au Domaine de Madame Elisabeth à Versailles afin de parfaire sa formation sur les espaces verts. Les élèves ont ainsi profité de matinées culturelles en partant à la découverte historique du site avant de travailler sur différents ateliers de maraîchage ou d'entretien des massifs du jardin de l'Orangerie avec les équipes du Département.





© I-stock

SARTROUVILLE



Des travaux pour mieux accueillir le jeune public

La commune de Sartrouville bénéficie d'une subvention départementale de 2,5 M€ pour entreprendre des travaux de grande ampleur sur les équipements à destination des scolaires et de la petite enfance : rénovation et amélioration de ses gymnases (J. Curie, Colette, du Dispensaire et Carnot), sécurisation des voies communales, et amélioration de l'empreinte écologique des équipements liés à l'éducation, la petite enfance et la culture. Le montant global des travaux s'élève à 5 M€.

MAUREPAS

La vallée de Chevreuse passe à la fibre



Les villes de Chevreuse, Cernay-la-Ville et Dampierre-en-Yvelines sont désormais raccordées à la fibre optique. Elles font ainsi partie des 47 communes rurales des Yvelines à bénéficier du Très Haut Débit sur le territoire. Offrant un accès à internet plus rapide et plus facile, l'installation de la fibre va permettre de réduire la fracture numérique et de renforcer l'attractivité économique de ces dernières.



VERSAILLES 1

Rénovation attendue au Château de Versailles



Les grilles et les groupes sculptés de l'Orangerie du Château de Versailles ont besoin d'une restauration. S'agissant d'éléments majeurs du patrimoine national, le Département des Yvelines participe au financement de cette opération à hauteur de 3 M€. Le Département des Hauts-de-Seine participe à même hauteur. Les deux collectivités s'engagent dans le cadre de la politique interdépartementale Yvelines-Hauts-de-Seine en faveur de la culture et de la protection du patrimoine.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Huit médecins pour une maison de santé

Dans le cadre de l'Appel à projets « Maisons médicales » 2017-2019, le Conseil départemental a voté une subvention de 881 653 €, pour un projet global de 1,2 M€. Conçue dans le cadre d'une opération urbaine d'en-

semble visant à réaménager le centre-ville, cette maison médicale accueillera à son ouverture huit professionnels de santé, dont trois médecins généralistes, un gynécologue, un dermatologue, un pédicure-podologue et deux ostéopathes.



AUBERGENVILLE

La mairie de Bouafle remise aux normes



Bouafle a inauguré sa nouvelle mairie le 31 janvier dernier. Des travaux d'un montant de 1,5 M€, financés à hauteur de 30 % par le Département.

Ce projet a permis la mise aux normes du bâtiment sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ainsi que sur la sécurité électrique et incendie.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les arts martiaux bientôt équipés à Guyancourt



La première pierre des deux nouvelles salles d'arts martiaux à Guyancourt a été posée le 18 janvier dernier. Juxtaposées au gymnase Maurice Baquet, elles permettent de répondre à la demande croissante des associations sportives. Les travaux se termineront en octobre 2020. Coût du projet : 1,9 M€, dont la moitié financée par le Département des Yvelines.

LIMAY

Du nouveau pour les enfants à Mézières



La commune inaugure son nouveau relais d'assistantes maternelles et son nouveau centre de loisirs à proximité de la future gare du RER

E. Ce projet d'un montant de 1,3 M€ a obtenu une subvention départementale de 403 500 € dans le cadre d'un contrat départemental équipement. Ces deux structures sont la première étape de profonds changements pour la ville qui se prépare à l'arrivée d'Eole.





PLAISIR

La course au soleil fait le plein



Cette année, c'est la ville de Plaisir qui a donné le départ de la 78^e édition de la course cycliste Paris-Nice. Un grand moment pour les amoureux de vélo qui se sont déplacés en nombre pour voir les plus grands coureurs de la planète s'affronter sur les routes du département les 8 et 9 mars. Une fête réussie, qui inaugure un retour en fanfare du Tour de France cet été, à Mantes-la-Jolie dans le cadre du partenariat avec Amaury Sport Organisation.

HOUILLES

Dernière étape pour la voie Montesson-Sartrouville



L'Assemblée départementale a voté, en janvier dernier, le financement de la dernière phase de travaux sur la Voie Nouvelle Montesson-Sartrouville. Déclarée d'utilité publique, cette dernière prévoit l'aménagement de l'ultime section de voirie et de deux giratoires à Montesson, au sud de l'A14.



MANTES-LA-JOLIE

« Le Grenier des arts » de Magnanville ouvre ses portes

Les travaux ont duré un an. Installée dans une ancienne maison de maître à Magnanville, la médiathèque « Le Grenier des Arts » a accueilli ses premiers visiteurs le 29 février, en présence notamment de Pierre Bédier, président des Yvelines. Le lieu accueille petits et grands sur 500m² entre romans, BDs, CDs ou autres DVDs. La médiathèque dispose également d'un superbe espace extérieur où trône un mûrier platane de 8 mètres de haut planté sous le règne d'Henri IV.

LE CHESNAY

Un canton fleuri



Les communes de La Celle-Saint-Cloud, Louveciennes, Bailly et Bougival ont une nouvelle fois été labellisées villes et villages fleuris des Yvelines. Les deux premières conservent ainsi leurs trois fleurs tandis que Bailly reste à deux fleurs et Bougival une fleur. Participant à valoriser la gestion et la qualité des espaces publics par les équipes municipales, les récompenses VVF ont célébré cette année leur 60^e anniversaire. Au total, 113 communes du département s'engagent dans la démarche « Villes et Villages Fleuris ».



LES MUREAUX

Le Campus accueillera des jeunes « SNU »



Le Service national universel va se déployer en Île-de-France. Huit sites ont été retenus pour accueillir les jeunes, dont un dans les Yvelines : le Campus aux Mureaux. Entre le 21 juin et le 3 juillet 2020, une centaine de lycéens de 16 à 17 ans, venus d'autres régions (métropole et territoires d'outre-mer), y effectueront leur séjour de cohésion.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

La Fondation Mallet primée



L'institution de Richebourg a été primée par la Fondation SNCF pour ses engagements envers les personnes en situation de handicap. La Fondation Mallet est soutenue par le Département des Yvelines : subvention de 800 000 € pour l'extension et la création de places d'accueil, mais aussi pour l'organisation de rencontres entre les jeunes pensionnaires et des stars du PSG.

CHATOU

Des spectateurs solidaires au Vésinet



Être au bras de quelqu'un, c'est sécurisant. Pour que des seniors isolés puissent aussi sortir, une belle opération a été initiée par le Département (territoire Boucle de Seine) et l'association « Voisins solidaires ». Le 26 février, une trentaine d'habités du théâtre du Vésinet y ont accompagné bénévolement des personnes âgées pour un concert du pianiste Alexander Gadjev.





À Carrières-sous-Poissy, 26 000 tonnes de débris ont été déposés depuis plusieurs années.

Transformer la mer de déchets **en forêt**

26 000 tonnes de déchets vont laisser leur place à des milliers d'arbres. C'est le souhait du Département des Yvelines, qui entreprend le nettoyage de la plaine de Carrières-sous-Poissy afin de créer une forêt sur la Boucle de Chanteloup.

80 % à 90 % des 330 ha de la plaine seraient incorporés dans le projet ».

Si requalifier cette zone revêt un enjeu considérable, il est primordial de valoriser le site par une action écologique bénéfique pour le territoire. En plantant une forêt, le Département souhaite développer la filière bois comme procédé de construction par défaut.

Une première phase de nettoyage déjà engagée

« Aujourd'hui, le bois permet de réaliser la plupart des structures bâtimentaires avec un impact carbone bien plus limité que le béton » précise Pierre Bédier. *« Le Département privilégiera systématiquement ce procédé dans ses appels d'offres, sauf impossibilité technique ».*



La Boucle de Chanteloup, connue pour être la plus grande décharge à ciel ouvert de France, sera bientôt une forêt. C'est le souhait de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines : *« Nous allons promouvoir la création d'un écosystème dédié au bois, à la forêt et à ses usages. Il accueillera des entreprises, un centre de ressources, ou encore un centre de qualification tourné vers les techniques de construction en bois.*

Actuellement, plus de 26 000 tonnes de déchets, provenant majoritairement des chantiers environnants, s'amoncellent sur cette zone située sur les communes de Carrières-sous-Poissy, de Triel-sur-Seine et de Chanteloup-les-Vignes. La première étape de nettoyage du site est réalisée par l'entreprise Picheta, qui a remporté l'appel d'offres publié par le Département. « Nous avons mis en place une équipe de tri afin de démarrer la phase de nettoyage sur cette parcelle de 3,7 ha. En parallèle, nous évacuons l'amiante vers notre installation de stockage des déchets », précise Franck Paupardin.

Redonner une fonction à la Boucle de Chanteloup

Pour le reste des déchets, c'est une unité de tri mobile qui se charge du traitement. Cette gigantesque machine organise et optimise le tri des matériaux trouvés sur place, qui seront ensuite valorisés. « L'objectif est de faire de ces déchets une nouvelle matière première ».

Devenu un lieu habituel de décharge sauvage, le site ne doit pas seulement bénéficier d'un nettoyage, mais aussi d'une surveillance accrue et d'un projet à long terme. Pour éviter tout risque de repollution immédiate, une clôture de 3 km a été installée. « Un gardiennage physique a été mis en place début janvier. Depuis début mars, il est remplacé par l'EXOSPHERE, un système dirigeable muni de caméras, qui permet une surveillance



La machine éco tri va permettre d'optimiser la valorisation des déchets.

étendue de la zone », explique Claire Marlaud, responsable du projet pour le Département des Yvelines. Le principal souci, reste pour le moment l'habitude qu'ont pris les pollueurs à se rendre sur la mer de déchets pour y déposer leurs ordures.

C'est pourquoi la requalification du site est essentielle pour sa reconversion. En élevant une forêt et un écosystème dé-

dié au bois, le Département souhaite ainsi valoriser une matière première locale qui entraînera un dynamisme économique au sein même du territoire des Yvelines. Un projet positif en termes de qualité de vie, au service du développement durable et bénéfique à l'ensemble des Yvelinois. Cette filière deviendra ainsi créatrice d'emplois et générera des ressources directes pour le territoire.

Nicolas Théodet



L'EXOSPHERE survole la zone depuis le 10 mars. Une surveillance mobile et continue pour mettre fin au dépôt des déchets.



BUDGET 2020

Investir pour le territoire et ses habitants

Le Département des Yvelines va allouer cette année une enveloppe de près de 388 M€ pour renforcer sa politique d'investissements au bénéfice du bloc communal et des Yvelinois.

yvelines-infos.fr

« **C'**est une réelle satisfaction de présenter un tel budget ». Face à l'Assemblée départementale réunie le 31 janvier dernier pour le vote du budget 2020, Laurent Richard, président de la Commission des finances du Département, ne cache pas son plaisir. « Une nouvelle fois, le Département des Yvelines va mener sa « politique volontariste d'investissement », insiste l' élu. Il faut dire que les chiffres sont conséquents. En 2020, près de 388 M€ nets seront investis sur le

territoire. Cette somme comprend le budget collège qui atteint près de 65 M€. Mais aussi, la voirie et le transport qui représentent à eux seuls 110 M€, dont 27 M€ pour le RER E. Un investissement nécessaire pour permettre le développement du territoire et conserver son dynamisme économique. « Si ces deux thématiques ne font pas réellement partie du développement économique, on s'aperçoit qu'améliorer les transports, ou construire des collèges qui soient accueillants participent grandement à l'attractivité du territoire », précise l' élu.

situation financière saluée par l'agence de notation Standard & Poor's qui a attribué aux Yvelines la meilleure notation possible pour une collectivité française. En contenant ainsi ses dépenses de fonctionnement parmi les plus basses d'Île-de-France (731 €/hab), le Département gère ses deniers d'une manière saine et permet ainsi une baisse de la fiscalité de 8 % promise par le président Pierre Bédier il y a cinq ans. Une promesse tenue qui augmente le pouvoir d'achat des Yvelinois et participera au dynamisme du territoire.

LES PLUS FAIBLES DÉPENSES PAR HABITANT DE FRANCE

Avec 731 €/hab, les Yvelines restent le département français avec les plus faibles dépenses de fonctionnement par habitant. Cette maîtrise permet ainsi une évolution des dépenses contenue à + 1,1 %. Soit un taux inférieur à l'inflation de 1,3 % inscrit en Loi de Finances 2020.

Ainsi, le niveau d'investissement atteint 323 € par habitant avec une dette qui demeure faible. Elle est évaluée à 256 € par habitant dans les Yvelines, contre une moyenne de 504 € en Île-de-France. Une

Soutenir les territoires face au désengagement de l'État

Mais le territoire fait également face au désengagement de plus en plus prononcé de l'État. Entre 2013 et 2020, son financement envers le



Quelques exemples d'interventions

Département des Yvelines est en baisse de 86 %, et les petites communes rurales souffrent aussi, année après année, de la baisse de leurs moyens. C'est pourquoi le Département soutient le bloc communal dans ses investissements à hauteur de 108 M€ pour l'année 2020. Un accompagnement qui concerne les questions de santé, de revalorisation des bâtiments publics, de la construction d'infrastructures sportives ou culturelles, de voiries, de rénovation urbaine... « À tous les niveaux, nous avons augmenté notre aide envers les communes. Le Département est un véritable partenaire, un accompagnateur pour conserver de l'attractivité sur notre territoire », analyse Laurent Richard. « Il y a certes le développement économique, mais il y a aussi les habitants qui travaillent dans les Yvelines, et qui attendent les infrastructures nécessaires à leur quotidien », ajoute-t-il, soulignant que le budget alloué au soutien des territoires n'a jamais été aussi élevé.

Nicolas Théodet



COLLÈGES

64,6 M€

La part concernant la rénovation et l'entretien des établissements est de 12,5 M€.



VOIRIE

57,7 M€

Concernant les routes départementales, ce budget soutient aussi le bloc communal avec une aide de 8,2 M€ pour la remise en état de la voirie communale.



ENVIRONNEMENT

10,3 M€

Près d'un quart de ce budget est consacré à l'entretien des espaces naturels



SANTÉ

10,3 M€

Le montant concerne en majorité l'acquisition de terrains et le soutien aux communes pour la construction de maisons de santé.



RÉNOVATION URBAINE

14 M€

Favoriser le vivre ensemble et lutter contre l'exclusion est une des priorités du Département qui participe à la diversification des logements dans les cœurs de ville.

YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Mieux comprendre les enjeux de la fusion

Sept réunions publiques sont organisées d'avril à juin dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine pour expliquer aux habitants les contours de la fusion entre les deux départements et leur permettre de s'impliquer dans le projet.

Après l'ouverture, en février dernier, d'une plateforme de participation citoyenne, www.fusion-78-92.fr qui a déjà recueilli près de 300 contributions et rassemblé plus de 1 000 votants, les Yvelines et les Hauts-de-Seine poursuivent leur pédagogie quant à leur projet de fusion.

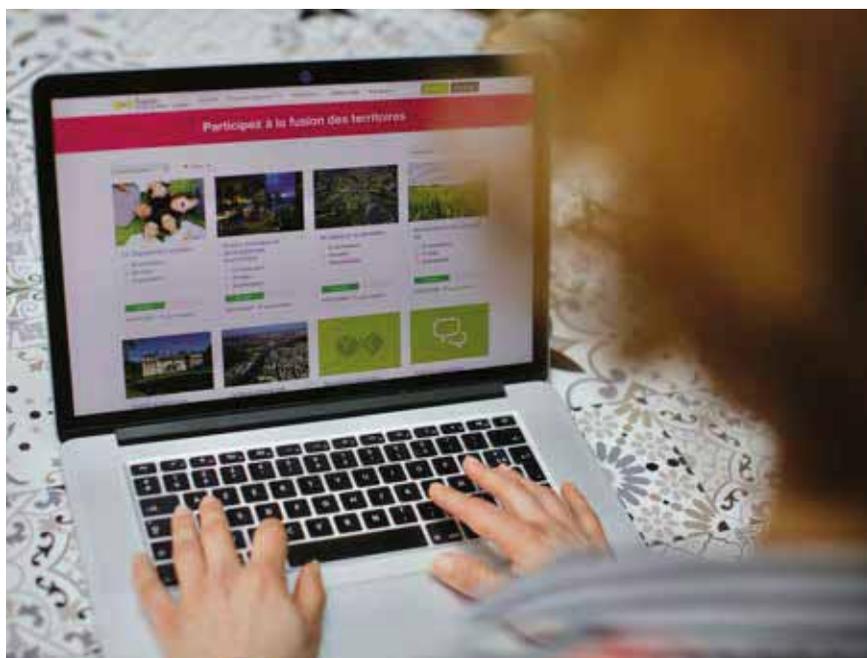


Pierre Bédier (à g.) et Patrick Devedjian, présidents des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Leurs Présidents respectifs, Pierre Bédier et Patrick Devedjian, ont ainsi programmé sept réunions publiques de part et d'autre des deux territoires (quatre dans les Yvelines, à Poissy, Rambouillet, Versailles et Mantes-la-Jolie) pour défendre leur vision et échanger de vive voix avec les citoyens sur les grands enjeux inter-départementaux à venir : les solidarités, les mobilités, l'environnement et le cadre

de vie, la culture et le patrimoine, etc. L'idée n'est pas de présenter un projet « clé en mains » mais bien de coconstruire un territoire puissant à dimension humaine en impliquant les citoyens, des orientations générales aux actions concrètes sur le terrain.

Vous souhaitez participer à ces réunions ? Inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme ► WWW.FUSION-78-92.FR



À NOTER La plateforme de participation citoyenne a pour vocation d'informer des enjeux de la fusion, mais également de permettre aux habitants de s'exprimer autour de six grands thèmes (après inscriptions avec pseudo et email) :

- Développement économique, emploi et innovation,
- Mobilités,
- Environnement et cadre de vie,
- Solidarité et ruralité,
- Culture et patrimoine,
- La Seine (nature, économie et tourisme)

YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS

**Vous recherchez un job d'été
rémunéré et solidaire ?**

Allez rencontrer des personnes
âgées isolées pendant l'été !

**Envie de recevoir
des visites cet été ?**

Bénéficiez du service mis à votre
disposition par le Département.

**Clara et Odile,
l'équipe gagnante
de l'été !**

Inscriptions en ligne : yvelines.fr/yes
Renseignements :
autonomie78@yvelines.fr



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Plus écoresponsables que jamais

Réduire l'empreinte carbone n'est plus une option mais une obligation. L'urgence de la situation nous engage à titre individuel mais aussi collectif. Dans cette course contre la montre, le Département des Yvelines entend jouer sa partition en toute transparence. Il dévoile ici les solutions mises en place pour un territoire plus respectueux de l'environnement et une meilleure qualité de vie de ses habitants et des générations à venir.



« **C**'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas » tonnait Victor Hugo. Que penserait-il aujourd'hui des lois environnementales ? Sûrement, comme Théodore Monod, que même si l'on doit faire très peu, il faut le faire. Ne plus rester immobile. Exercice d'autant plus ardu que l'intérêt général a du mal à s'imposer. Question générationnelle peut-être. Visions « courtermistes », sûrement. Les consciences s'émeuvent pourtant à chaque publication des rapports alarmants du GIEC (groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat dont le prochain rapport sortira en 2022). La lecture de leurs évaluations climatiques est trop cryptique pour le grand public. Il faut être calé en équations et sciences de la Terre pour en capter le message. Qui se résume en un mot : urgence. Et là, pas besoin d'être savant pour com-

prendre que l'époque n'est plus à la procrastination (ci-contre). Les citoyens attendent, exigent même de leurs gouvernants qu'ils transforment en profondeur les modèles économiques et sociaux pour sauver la planète. C'est tout l'enjeu de la transition écologique que nous vivons avec en ligne de mire 2050. Année du « net zéro » qui doit limiter le réchauffement à +2° Celsius, voire + 1,5° Celsius. Cet objectif de neutralité carbone est gravé dans le marbre de l'accord de Paris (COP21 en 2015).

« La mobilisation doit être générale »

Atteindre ces objectifs pour « réparer la Terre » passe par une mobilisation sans précédent, de tous : individus (page 26), entreprises, collectivités territoriales, Etats. La nouvelle ère verte ouvre également des perspectives encore insoupçonnées dans un monde qui doit changer radicalement de

paradigme. Cette transition énergétique et écologique qui s'opère est l'occasion d'insuffler de nouvelles stratégies territoriales : métiers émergents, économies régénératives (pages 32 et 33), agro-écologie, économie circulaire, écoconstructions qui font la part belle au bois (pages 24 et 25), nouvelles mobilités...

Révolution verte

Le Conseil départemental des Yvelines s'engage à relever ces défis. L'institution procède déjà à de nombreuses transformations en interne (actions solidaires dans le cadre de la démarche RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations) et sur le territoire pour réduire de manière significative son empreinte carbone (pages 28 et 29). Elle soutient les projets qui favorisent la séquestration du carbone (la reforestation par exemple – page 45) ; elle finance les agriculteurs qui s'emploient à

En septembre, le Département a inauguré une passerelle permettant de favoriser la circulation des piétons et des cyclistes au dessus de la RN12, à Plaisir.



diminuer les produits phytosanitaires, replantent des haies pour lutter contre l'érosion des sols, et réduisent enfin l'empreinte carbone de leur activité... Le Conseil départemental accompagne cette révolution verte en améliorant les performances énergétiques (éclairages publics, collèges, habitats) et a créé avec les Hauts-de-Seine l'opérateur Biodif pour la compensation environnementale aux aménageurs franciliens (page 25). La démarche est ambitieuse mais à la hauteur des enjeux et nécessitera forcément des ajustements. Le Département présentera en toute transparence, chaque année, son bilan carbone, les solutions et les outils mis en place. Pour devenir un territoire plus vert, plus écoresponsable.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ». Nous ne contredirons pas Mark Twain.

Sandrine Gayet



© Carbone 4



« **Nous vivons à crédit sur les ressources naturelles** »

César Dugast est consultant senior chez Carbone 4, le 1^{er} cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique.

Est-ce vraiment un état d'urgence ?

Oui. La quasi totalité des indicateurs écologiques sont au rouge. Nous nous rendons actuellement coupables de la sixième extinction de masse depuis l'apparition de la vie sur Terre. Nous avons pollué la planète de plastique jusqu'au fond des océans. Nous vivons à crédit sur les ressources naturelles, qui n'ont pas le temps de se régénérer suffisamment rapidement pour subvenir à nos besoins. Et pour ne parler que de dérèglement climatique, si nous ne faisons rien, nous sommes bons pour atteindre un réchauffement de +4°C à +7°C d'ici la fin du siècle. Pour comparer, seuls cinq petits degrés Celsius nous séparent de la dernière ère glaciaire, il y a 50 000 ans, où Marseille était peuplée de pingouins. Le grand responsable : nos émissions de gaz à effet de serre, dont le plus célèbre d'entre eux, le CO₂. Il y a réellement urgence à réduire nos émissions et se passer des énergies fossiles comme le gaz, le pétrole et le charbon.

Quel impact attendre

des « **petits gestes du quotidien** » ?

Ils sont absolument nécessaires, et il faut avoir conscience qu'ils ne pourront pas non plus tout régler. Une personne qui ferait chaque jour l'ensemble des petits gestes classiques (éteindre la lumière en quittant une pièce, trier ses déchets) et adopterait des changements de comportement individuels plus ambitieux (changement de régime alimentaire, réduction de ses déplacements en voiture et en avion, achats d'occasion, etc.) peut en moyenne prétendre à une réduction d'environ 25 %

de son empreinte, ce qui est loin d'être négligeable. Si l'on va plus loin et qu'on ouvre la porte à des actions requérant un investissement (rénover son logement, changer d'énergie de chauffage, opter pour un véhicule individuel moins émissif), ce chiffre peut monter jusqu'à 45 %. Mais les 80 % de réduction requis pour la neutralité carbone de la France sont encore loin... c'est pourquoi le concours des pouvoirs publics et des entreprises est nécessaire pour atteindre nos objectifs collectifs.

Comment ?

Les entreprises doivent compter leurs émissions sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (émissions de leurs produits, de leurs bâtiments, de leurs déplacements, etc.) et faire en sorte de les réduire à des niveaux compatibles avec la science. Ils doivent surtout engager une transformation profonde de leurs business models de manière à rendre leur activité compatible avec un monde zéro émissions nettes. Les pouvoirs publics, et l'État en particulier, ont une responsabilité encore plus importante, puisqu'ils ont un pouvoir de réglementation, d'incitation, d'interdiction, de subvention, de financement, d'investissement, d'agent macroéconomique, ou encore de signataire de traités commerciaux. Ils doivent impérativement juger chacune de leurs mesures à l'aune des objectifs climatiques, et faire jouer le « couteau suisse » de solutions qu'ils ont à leur disposition pour accélérer l'action en ce sens.

Propos recueillis par Sandrine Gayet

« Devenir le département référence en matière de développement durable »

Pierre Bédier, Président des Yvelines

Pourquoi le Département s'engage-t-il autant dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

Parce qu'il y a une situation d'urgence que nous ne pouvons plus ignorer, n'en déplaise aux esprits sceptiques. Aujourd'hui, l'écologie n'est plus le cheval de bataille de quelques initiés : la mobilisation doit être générale.

Comment agir efficacement à votre échelle ?

En mettant en œuvre une politique environnementale forte, bien sûr, pour mieux répondre aux enjeux climatiques de demain ; mais aussi et surtout en changeant nos habitudes quotidiennes pour réduire notre empreinte carbone.

« Nous serons le petit plus qui fera de grands changements »

Par les responsabilités qu'il exerce dans le domaine de l'attractivité du territoire, de la qualité de vie et de la solidarité sociale, le Département s'inscrit assez logiquement dans une démarche de développement durable, c'est-à-dire dans la recherche d'une synthèse positive entre l'économie, le social et l'environnement. Nous serons le petit plus qui fera de grands changements.

Sur quelles grandes actions ?

Les critères environnementaux seront inscrits dans toutes nos démarches. A chaque Assemblée départementale, des projets environnementaux seront soumis aux élus. Les aides au bloc communal seront majorées pour les porteurs de projets qui réduisent l'impact carbone. Au sein du Conseil départemental, tous nos services sont mobilisés, depuis les achats écoresponsables jusqu'à la transformation de la flotte des véhicules par des Zoé 100 % électriques, en passant par la promotion de circuits courts pour des productions agricoles et artisanales alliant proximité à la qualité alimentaire et environnementale pour la restauration scolaire de nos collégiens.

Le Département a fait réaliser un bilan carbone de son activité. Une première...

Cela me paraissait essentiel. Le bilan carbone de notre collectivité, réalisé par un cabinet indépendant, Carbone 4, va nous offrir une mine de renseignements pour identifier nos priorités, mesurer nos progrès, et les porter à la connaissance du grand public. Avec deux mots clés : transparence et résultats.

Pourrez-vous financer ce grand plan de transition ?

Oui. Avec un budget d'investissement de près de 400 M€ par an, notre département a les capacités financières de porter des projets forts qui assu-



reront le bien-être des Yvelinois et la forte attractivité de notre territoire. Même si le respect du développement durable coûte plus cher en matière d'investissement, de l'ordre de 10 à 15 %, nous financerons. Quitte à retarder certains chantiers.

« Transparence et résultats »

Comme la construction de collèges ?

Tout à fait. Ces bâtiments auront une durée de vie de plusieurs décennies



Pour Pierre Bédier (à gauche), la mobilisation doit être générale pour lutter contre le réchauffement climatique.

et je suis disposé à assumer un retard d'un an dans leurs constructions afin d'accroître le niveau d'exigence environnementale que nous attendons des maîtres d'œuvre et des constructeurs. Aujourd'hui, le bois comme procédé de construction permet de réaliser la plupart des structures bâtementaires avec un impact carbone bien plus limité que le béton. Nous privilégierons systématiquement ce procédé dans nos appels d'offres sauf impossibilité technique. Les Hauts-de-Seine sont prêts à adopter la même politique.

La fusion aura donc une colonne vertébrale verte ?

Il ne peut en être autrement. La fusion avec les Hauts-de-Seine doit permettre la préservation et le développement des espaces naturels et agricoles, qui sont une parade contre la folie urbaine de ces dernières années et jouent un rôle naturel de captation du dioxyde de carbone. Notre vision n'est pas dogmatique. Pour le développement de notre territoire, certains équipements doivent être réalisés. Mais ils doivent être identifiés avec préci-

« Notre vision n'est pas dogmatique »

sion et coexister avec des logiques de sanctuarisation, afin d'éviter un grignotage constant des espaces naturels, et de compensation écologique. C'est pour cela que nous avons créé l'opérateur Biodif (page 25).

Propos recueillis par
Sandrine Gayet et Cyril Morteveille



Le bois s'enracine **dans l'économie circulaire**

C'est l'ambition du Département des Yvelines : renouveler les énergies et booster l'écoconstruction en redonnant vie à la filière du bois notamment.

« **N**ous avons été pionniers en matière de rénovation urbaine, nous pouvons l'être dans la lutte contre le réchauffement climatique » affirme Pierre Bédier. Le président des Yvelines entend mettre tout en œuvre pour que le territoire soit à la pointe de la révolution verte. Toutes les directions du Conseil départemental sont mobilisées.

Le bois, « or châtain » d'un écosystème vertueux

Le territoire des Yvelines, avec ses nombreuses forêts, dispose d'une ressource précieuse : le bois.

Il a façonné les caravelles des grandes conquêtes maritimes, il revient en force dans les constructions, rénovations et réhabilitations pour ses performances énergétiques.

Dans les Yvelines, le bois peut être à la source d'une économie circulaire, locale et responsable : coupé sur place et replanté, traité dans des scieries locales, acheminé vers les nombreux chantiers d'Île-de-France par route ou par la Seine. La filière bois promet également de belles perspectives d'inclusion sociale et professionnelle pour recruter et former des Yvelinois.

Le Département des Yvelines qui a toujours sou-



« Du bois plutôt que du béton quand cela est techniquement possible »

Pierre Bédier

tenu cette filière veut aller plus loin en devenant acteur de cette économie circulaire. Il en a les capacités d'investissements et entend les utiliser dans sa politique audacieuse en faveur du développement durable.

Ainsi, le Département va-t-il systématiquement privilégier cette ressource dans ses appels d'offres. Cet engagement conduit le Département à retarder le démarrage de chantiers prévus dans des collèges, pour qu'ils intègrent davantage la dimension environnementale et l'usage d'éco-matériaux. L'équipement des toitures pour le photovoltaïque est aussi envisagé à l'instar du développement de la méthanisation.

Sandrine Gayet

BIODIF, 1^{ER} OPÉRATEUR DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

En 2018, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé Biodif pour intervenir auprès des collectivités et des maîtres d'ouvrage publics et privés afin de réduire les impacts des aménageurs franciliens sur les espaces naturels, voire d'accroître les espaces verts. En clair : l'opérateur propose une offre de compensation environnementale sur des projets tels que la construction des routes départementales ou Eole... Un exemple : le Département vient de s'engager à assurer la compensation environnementale liée à l'aménagement de la colline d'Elancourt, un des sites retenus pour l'organisation de l'épreuve olympique de VTT en 2024.



CRÉATION DU « PRIX YVELINES ENVIRONNEMENT »

Le Conseil départemental, la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Yvelines et l'association Yvelines Environnement ont créé cette récompense qui distinguera les entreprises yvelinoises aux meilleures pratiques en faveur d'une croissance durable (actions bénéfiques pour la nature, qualité de l'air, consommation d'énergie, biodiversité...). Les candidats ont jusqu'au 27 mai pour postuler (remise des prix le 17 juin 2020). Informations : prix.yvelinesenvironnement@orange.fr

Les Yvelines : **terreau de circuits courts**

En 2020, il est possible de se nourrir 100 % yvelinois. Fromages, fruits, légumes, miels, bières, viandes : notre territoire est riche et diversifié. Le Département des Yvelines s'investit dans les circuits courts des champs aux assiettes des collégiens.



Les collèges des Yvelines sont de plus en plus verts : potagers, poulaillers, clubs nature, le tri dans les cantines... Les élèves sont les premiers investis. Depuis 2019, grâce à une convention avec C'Midy, la société Tryon est en charge du traitement de bio déchets issus de 32 collèges. Dès septembre 2020, le ramassage et le traitement de 15 autres établissements lui seront confiés.

Précurseur en Île-de-France, le Conseil départemental a décidé de soutenir cette solution locale dont l'objectif est de prendre en charge les bio déchets, de façon cohérente et respectueuse de l'environnement.

Le Modul'O est un outil qui va changer le traitement des déchets dans les cantines. Réel atout environnemental, le Modul'O est une unité de micro-méthanisation. Les déchets des élèves dans les cantines pourront être transformés en fertilisant naturel pour les agriculteurs grâce à leur passage dans le Modul'O. Le processus de traitement permet également de créer du biogaz (énergie renouvelable réutilisable) et de le valoriser sous forme de

GNC (Gaz Naturel Comprimé pour véhicules), un carburant propre et silencieux, ensuite utilisé pour les flottes de véhicules du projet. Avec une réduction de 50 % du bruit et de 95 % d'émissions de particules fines en plus d'un bilan carbone neutre, la solution va également permettre à l'ensemble du projet d'alimentation de bénéficier d'un très faible impact environnemental. Le premier Modul'O sera installé à Carrières-sous-Poissy. Si le projet en est encore au stade d'expérimentation, les premiers résultats sont prometteurs.

Le Département des Yvelines aux côtés de ses agriculteurs

Comme l'a rappelé Pierre Bédier, président des Yvelines, au Salon de l'Agriculture en février dernier, le Département soutient plus que jamais ses agriculteurs : « *Nous sommes pleinement mobilisés pour soutenir nos agriculteurs et acteurs de la filière agricole. Nous favorisons dans nos territoires les circuits courts, dans les établissements scolaires notamment, pour que l'on puisse consommer plus facilement les produits de nos agriculteurs.* »

Les assiettes des collégiens Yvelinois

se doivent d'être goûteuses, mais aussi saines ! En juin 2019, C'Midy testait de nouvelles recettes : gâteau au chocolat sans sucre, burger sans pain : le tout 100 % Yvelinois. Surpris au premier abord, les adolescents remarquent surtout l'importance de manger de saison et des produits qui n'ont pas traversé la planète jusqu'à leur assiette.

D'ici 2025, grâce aux investissements conjoints du Département et de C'Midy, 16 nouvelles cantines intégrées verront le jour au sein des collèges yvelinois. Au-delà de la nourriture, cela permet au personnel de cuisine une plus grande proximité avec les élèves : mieux connaître leurs goûts et leurs envies. Le Département soutient également les cantines qui font le choix de proposer un plat végétarien chaque jour aux élèves dans une optique toujours plus verte.

Depuis janvier 2019, la part de produits issus d'une agriculture responsable dans les menus servis aux collégiens est de 68 % et atteindra 93 % en 2025.

Chloé Bringuier

Recycler pour protéger les ressources de la planète

YouTube yvelines-infos.fr

À SAVOIR

Créer un robot trieur de déchets ! C'est la thématique sur laquelle travailleront huit collèves des Yvelines et six des Hauts-de-Seine dans le cadre du concours Robot'Y'c 2020. Ce projet, fruit d'un engagement pédagogique de sept mois, se réalise en partenariat avec les écoles d'ingénieurs des Yvelines : l'ESTACA, l'ISTY, l'IUT de Mantes-en-Yvelines, l'ESEO et le Pôle Universitaire Léonard de Vinci (92).

Le saviez-vous ? Une tonne de bouteilles PET (Polytéréphtalate d'éthylène) permet de créer une tonne de plastique recyclé et donc de contribuer à diminuer la consommation de pétrole. Pour cela, le premier geste vient des consommateurs qui sont les premiers acteurs du tri. Avec 52,7 kg d'emballages ménagers par habitant et par an, les Yvelines sont les meilleurs élèves de la région. Même si selon Citeo, l'institut qui réalise l'étude, « l'Île-de-France est un territoire dense et très urbain. Plus la densité urbaine est importante, moins bon est le tri ». Pourtant, le tri impacte directement les porte-monnaie. Le ramassage des ordures est effectué par les intercommunalités qui envoient les déchets dans les centres de tri qu'ils financent en partie. Ces derniers séparent les différents matériaux pour ensuite les revendre aux entreprises de recyclage. Ces ressources permettent de garantir une autonomie financière et allègent les taxes locales sur

la gestion des déchets. Si une tonne de plastique s'achète 250 €, l'aluminium peut atteindre 6 000 €. Un mauvais tri, c'est de l'argent perdu. Les déchets partent simplement à l'incinération et disparaissent à jamais.

« Bottle to bottle »

À Limay, l'entreprise France Plastique Recyclage fournit de grands groupes alimentaires en plastique recyclé, tel que Nestlé ou Danone. C'est le principe du « Bottle to bottle ». Si certaines bouteilles sont faites avec 100 % de produits recyclés, la majorité n'en comporte qu'un simple pourcentage. La raison est simple, la quantité de bouteilles recyclées ne peut compenser la demande des consommateurs. Afin de réduire cette quantité, il suffit de bien trier ses ordures et, dans certains cas, limiter l'utilisation du plastique en utilisant des matériaux réemployables à l'infini, tels que les gourdes ou les bouteilles en verre.

Nicolas Théodet



Les 8 principales émissions de gaz à effet de serre du Conseil départemental des Yvelines

BILAN CARBONE®

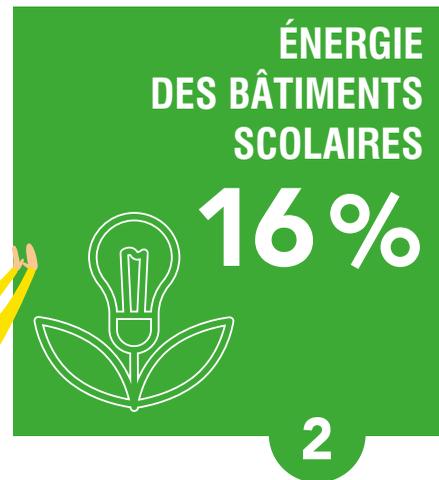
Qu'est-ce que c'est ?



Le Conseil départemental des Yvelines a fait réaliser son premier bilan carbone en février 2020.

L'objectif du bilan carbone est d'obtenir un état des lieux global des émissions de gaz à effet de serre (les GES) d'une organisation. En 2019, le bilan global du Département est de 95 000 tCO₂e (tonne de CO₂ équivalent, unité de mesure des émissions de GES dans l'atmosphère).

Ce bilan permet au Département de définir les moyens à mettre en œuvre, de mesurer et de piloter les résultats des actions qu'il mène dans le cadre de sa démarche développement durable, qui vise à agir et faire agir les parties prenantes. Le bilan carbone est un indicateur utile au Département pour s'assurer de la performance de son action et évaluer la pertinence des projets mis en place pour réduire son empreinte carbone.

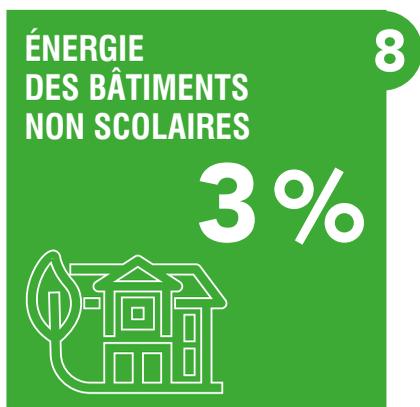


Les 4 axes de travail de la démarche écoresponsable du Département



SENSIBILISER

TOUS ÉCORESPONSABLES ! Nous avons tous un rôle à jouer pour le développ



Zoom

Le Département accompagne ses collaborateurs à devenir écoresponsables

Fin 2019, les collaborateurs étaient conviés à participer à une conférence inspirante « tous écoresponsables », accessible en ligne, peu importe le lieu d'implantation professionnelle.

En janvier, le Directeur Général des Services et 300 représentants du top management étaient réunis pour découvrir les bases scientifiques incontournables à la compréhension de l'engagement écoresponsable du Département. L'objectif ? Acquérir les outils pour en devenir les porte-paroles, tant en interne qu'en externe.

Pour aller plus loin, dès le second semestre 2020, les nouveaux entrants, environ 700 personnes par an, bénéficieront d'une sensibilisation à l'écoresponsabilité, à l'occasion de journées d'intégration organisées à l'Hôtel du Département. Enfin, depuis début 2020, une trentaine d'« écoréférents », se réunissent mensuellement pour mettre en place des actions pour sensibiliser, agir et faire agir les collaborateurs. Groupe actif représentant les différentes directions, il s'assure que l'engagement écoresponsable est pris en compte au sein des différentes entités du Département.



ement durable du territoire : collectivités territoriales, collaborateurs, citoyens

5 écogestes faciles du quotidien

« Sauver la planète », voilà une injonction qui est sur toutes les lèvres et à juste titre. Mais comment faire ?

Renaud Anzieu, membre des Colibris à Versailles pense qu'il faut arrêter d'attendre que les autres agissent : chacun peut s'investir à son échelle. Les Colibris favorisent les rencontres entre les habitants animés par cette même vision de l'écologie. Renaud Anzieu a listé les 5 écogestes faciles à mettre en place et qui ne nécessitent aucun investissement financier.

Chloë Bringuier

1

Le compost

C'est l'action qui a le plus d'impact et cela en étonnera plus d'un ! En effet, remplir nos poubelles de déchets organiques revient au bout d'une année à brûler 60 % à 90 % d'eau.

Comment ? Si vous disposez d'un jardin, quelques palettes formeront votre compost ! Épluchures de fruits, de légumes, coquilles d'œufs...

Vous n'avez pas de jardin ? Renseignez-vous auprès de vos voisins, de votre ville : si rien n'est mis en place, pourquoi n'en seriez-vous pas l'instigateur ? Les espaces verts du Département des Yvelines sont prêts à vous aider : vous êtes en groupe, à la recherche d'un lieu et capables de gérer votre compost ? Contactez-les !



2

Consommer local et de saison

Le Conseil départemental des Yvelines est très investi dans les circuits courts, il soutient les agriculteurs et producteurs tout au long de l'année.

Réduire sa consommation de viande peut également être une solution. À titre d'exemple il faut 15 000 litres d'eau pour produire 1kg de bœuf : 50 bains pour 1 steak.

Comment ? Procurez-vous la carte des producteurs mise en place par le Département des Yvelines. Consommez des produits de saison : pourquoi ne pas vous rapprocher d'une AMAP afin de faire vivre les producteurs de votre région tout en consommant des produits de qualité ?

3

Préserver l'eau

Si c'est l'un des gestes les plus connus, il est bon de le rappeler, car son impact n'est pas négligeable. Arrosage, douche, bain, tâches ménagères... En France, un adulte consomme en moyenne 137 litres d'eau par jour. Chacun peut légèrement modifier ses habitudes. Un bain nécessite entre 120 et 200 litres d'eau tandis que 40 à 60 litres seront suffisants pour une douche.

Comment faire ? Privilégier les douches donc, couper l'eau lorsqu'elle coule inutilement, lancer les appareils de lavage lorsqu'ils sont bien remplis, ne pas jeter de produits toxiques dans les sanitaires. Éviter également d'utiliser l'eau potable pour arroser vos jardins ou laver vos véhicules. Si vous avez un espace extérieur, vous pouvez d'ailleurs facilement récupérer l'eau de pluie.

4

Favoriser les circulations douces et limiter les déplacements lorsque cela est possible

Le Conseil départemental des Yvelines met un point d'honneur à développer les pistes cyclables à travers le département : plus sécurisées, pratiques et agréables. Si cela est possible, favorisez les déplacements à vélo ou même à vélo électrique. Les transports en commun ou le covoiturage sont également de bonnes solutions.

Si cela s'accorde avec votre emploi, sachez également que le télétravail est un excellent geste éco-citoyen. En France, le trajet domicile-travail d'un employé est en moyenne de 26 km par jour. Une journée de télétravail représenterait un gain de 400kg de CO₂ par personne et par an !



5

Réduire vos déchets

Quel meilleur déchet que celui que l'on ne produit pas ? Ne jetez plus vos appareils électroménagers : réparez-les seul ou en groupe lors de nombreux Repar' Café qui voient le jour dans le département. Utiliser des emballages réutilisables lorsque vous faites vos courses est également une bonne solution. Le seconde main (vintage) est aussi très en vogue : voilà qui est facile à mettre en place !

À RETENIR Notre environnement change du tout au tout et ces gestes, à grande échelle, permettent d'aller dans une direction plus écologique. Enfant ou adulte, chacun peut se lancer dans ce que Renaud qualifie de philosophie de vie. Certains diront que ces gestes sont un retour en arrière, mais il s'agit en réalité de consommer mieux et de reprendre confiance en ce que nous savons faire, et en l'avenir.

DANS LES MÉDIAS



Yvelines, le Département

25 janvier · 🌐

[ENVIRONNEMENT]

En 2019, Tanguy Lorphelin, études à peine terminées, a eu une idée tout à fait admirable : installer des poules dans les jardins des zones semi-urbaines ! Pourquoi pas chez vous ? Découvrez son concept À chacun sa poule.



👍👍👍 71

28 commentaires · 61 partages



@Les_Yvelines · 6 févr.

#Environnement Le Dispositif **#EcoGarde** est un dispositif bénévole unique en France pour la protection des espaces naturels au service du département des Yvelines. En 2019, ils ont réalisé 280 interventions forestières.

Retour sur leurs actions.



les_yvelines

Forêt de Sainte-Apolline

#Environnement Samedi 30 novembre, un curieux rassemblement a eu lieu en forêt de Sainte-Apolline (Plaisir). Plusieurs centaines de personnes vêtues de tee-shirts blancs, de bottes et de gants de jardinage se sont retrouvées en plein cœur des bois pour mener une action éco-responsable : replanter près de 3000 arbres sur une parcelle dégradée de 15 hectares.

Cette opération menée par le Département des Yvelines et Reforest'Action, a mobilisé petits et grands citoyens, de tous âges, tout au long de la journée.

Merci à tous les participants pour votre énergie et votre bonne humeur ! © CD78 / N.Duprey

+ d'infos sur Yvelines-infos



#LesYvelines
#JaimeMon78 **#CD78**
#reforestation
#reforestation **#plaisir**
#developpementdurable
#nature **#foret** **#woods**
#ecogarde **#biodiversite**
@reforest_action
@ecogarde **@ville_plaisir**

SUIVEZ-NOUS :



yvelines le département



Les_Yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



les_yvelines

START-UP

Quand ça tourne rond, c'est bon pour la planète

Des centaines de kilos de bio-déchets, cartons et cagettes sont produits chaque semaine sur nos marchés. Ramassés avec les ordures ménagères puis incinérés, ils pourraient être valorisés. C'est ce que propose la start-up Mutual Waste de Saint-Germain-en-Laye. Rencontre.

Le recyclage vertueux. Ce n'est pas un pléonasm. Juste un concept oxygénant. Un modèle économique, social et local amené à se multiplier à l'envi dans les prochaines décennies. Et qui existe déjà dans les Yvelines sous l'impulsion d'entrepreneurs qui ont l'écologie et le développement durable dans leur ADN. Anne-Sophie Musset et Robin Samson, co-fondateurs de Mutual Waste, avec Roger Beaufort sont de cette trempe écoresponsable. Anne-Sophie est ingénieure (Centrale Paris), athlète de haut niveau (multi médaillée en voltige équestre), actuaire, maître composteur et Robin (Coach stratégique formé à SciencesPo Paris, préparateur mental, thérapeute et juriste) sont ce que l'on appelle des « slasheurs ». Des travailleurs qui exercent plusieurs métiers. Le dernier en date concerne la création et le développement de leur start-up à Saint-Germain-en-Laye. Associés avec Roger Beaufort un serial entrepreneur de l'économie circulaire, ils ont créé Mutual Waste. Annick Lacout, auteure et rudologue prend la présidence du comité stratégique pour accompagner ce trio.

Tout à moins de 30 km

Mutual Waste c'est déjà un joli jeu de mots : avec « waste » qui signifie déchet en anglais et se prononce « ouest », clin d'œil à notre territoire ouest francilien. La petite entreprise instaure une économie aux vertus éprouvées : rien ne se perd, tout se transforme. Autour des cagettes, cartons et déchets alimentaires issus des marchés, les fondateurs instaurent un écosystème qui réinvente une

« Donner une deuxième et troisième vie aux produits et matériaux, c'est l'avenir »

© Mutual Waste



manière de collecter les déchets et de fabriquer des produits dans le respect de l'environnement. « *Nous changeons de paradigme en créant une économie circulaire totale et purement locale* », explique Robin Samson. Ou comment, à partir de déchets, créer un produit nouveau, des emplois de proximité et des cir-

cuits aussi courts que possible en réinjectant dans l'économie locale les produits recyclés. « *Nous faisons du B2B2C, et l'on ne vend que dans les Yvelines* ». En clair cela signifie que Mutual Waste fait du « business to business to consumer » qui en marketing veut dire que les produits transformés sont vendus aussi bien aux entreprises qu'aux consommateurs finaux. Le tout dans un rayon de moins de 30 kilomètres. « *La première boucle d'économie circulaire se situe au cœur du territoire Saint-Ger-*



L'équipe de Mutual Waste, de gauche à droite : Annick Lacout (fondatrice du bureau d'études Agir ensemble pour une faible empreinte écologique - AEFEL), Roger Beaufort, Robin Samson et Anne-Sophie Musset.

Pour en savoir plus :
 ► WWW.MUTUALWASTE.ORG

main Boucles de Seine. Mais c'est un concept qui peut être reproduit à l'infini sur d'autres secteurs géographiques. Avec, à chaque fois, le même souci de circuit local. ».

Une économie sociale et solidaire

Leur produit phare actuel est l'allume-feu écologique Y'Flamme, réalisé à partir de cagettes et cageots en bois collectés à vélo dans les commerces et les marchés. Mutual Waste travaille avec l'ESAT les Néfliers de Fourqueux pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Parmi les revendeurs de leur allume-feu figurent Truffaut, Agrivert (Chambourcy), les Serres des Princesses et des distributeurs locaux. L'entreprise est également soutenue localement par de nombreux acteurs institutionnels et bancaires et suit le processus du Réseau Entreprendre Yvelines

pour espérer devenir lauréat et remporter un prêt d'honneur et un accompagnement sur plusieurs années.

« Parce que le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas ! », insiste Anne-Sophie Musset, la start-up veut aller plus loin. Elle va déployer de nouvelles solutions à partir du carton. Elle croit beaucoup à la synergie avec les entreprises locales, et travaille ainsi autour du compostage et de la méthanisation des biodéchets. L'expérience de Roger et son expertise permettent d'accélérer le déploiement des solutions innovantes. Mutual Waste fait énormément de recherche développement, notamment sur l'optimisation de la collecte par le biais des points d'apports volontaires. « Donner une deuxième et troisième vie aux produits et matériaux, c'est l'avenir ».

Sandrine Gayet

Projets à l'étude



Compostage



Méthanisation des bio-déchets



Consigne du verre



Recyclage du métal

TRANSPORTS

Comment Eole fait **revivre le Mantois**

L'arrivée du RER E va changer considérablement la Vallée de Seine. Grâce aux nouvelles infrastructures liées au projet, les entreprises s'y installent, et recrutent sur le territoire.

yvelines-infos.fr



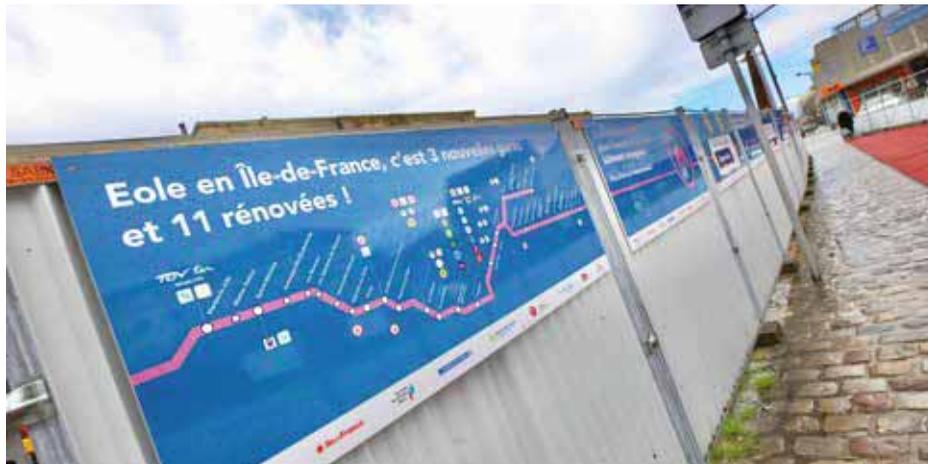
Plus de 300 000 voyageurs par jour utiliseront le RER E et ses gares dès 2024.

« **P**our comprendre un territoire, il faut connaître son passé » explique Patrick Hochede, qui a dirigé le Foyer Jeunes Travailleurs de Mantes-la-Jolie pendant 30 ans. Une époque où la vallée de la Seine subissait de plein fouet la désindustrialisation. « On m'avait fait venir afin de sauver le foyer qui avait perdu sa fonction d'accueil des jeunes qui travaillent. Il est resté ouvert pour une seule chose : le projet Eole », confie celui qui a pris sa retraite au début du mois de mars. Il faut dire que la prolongation du RER E vers l'ouest est un projet de longue date. Il aura fallu près de 30 ans pour relier Mantes-la-Jolie à la capitale par un système de transport en commun régulier. « Nous sommes en Île-de-France, mais loin de la capitale. Nous avons une position de sous-préfecture de province. Eole va

désenclaver ce territoire et faire bouger les lignes », analyse Patrick Hochede.

Se rapprocher de Paris et sa banlieue

Les zones industrielles de la vallée de la Seine sont les premières à bénéficier de cette attractivité. Même si « le Mantois est le seul territoire d'Île-de-France qui n'a pas retrouvé le nombre d'emplois qu'il avait avant la crise », analyse Pierre Bédier, président des Yvelines, les choses avancent. La zone d'activité d'Épône, en bordure de RD13, en est l'exemple parfait. « Aujourd'hui, nous sommes à 95 % pleins », explique Philippe Lavoisier, directeur de la zone. « Nous avons la chance d'avoir l'autoroute à proximité et la gare qui deviendra une station Eole ». Située dans une zone sensiblement rurale, la



Eole passera au cœur des zones d'activité de la vallée de la Seine.

commune va jouir d'une nouvelle proximité avec la petite couronne parisienne. Permettant ainsi une rencontre entre les entreprises et le vivier de travailleurs du nord-ouest des Yvelines.

De nouvelles entreprises pour dynamiser le tissu économique local

Cette rencontre, l'entreprise de cuisine centrale Elior veut y participer. Installée sur la zone d'activité d'Épône depuis la fin du mois de janvier, elle emploie près de 60 collaborateurs et espère doubler ses effectifs d'ici la fin de l'année. « *Quand on construit un outil aussi moderne que celui-là, on s'engage sur un projet de 20 ou 30 ans* », explique Jean-Yves Fontaine, directeur général Elior RC

France. « *Nous voulions intensifier notre développement dans l'Ouest parisien. Le Mantois offrait une possibilité d'acquérir une surface conséquente à prix modéré, tout en nous garantissant une proximité avec nos pôles d'activités* », ajoute-t-il. Une proximité pour l'entreprise, mais aussi pour l'emploi. « *Nous nous impliquons dans le tissu social du territoire. Près de 70 % de nos recrutements externes sont issus des structures d'insertion, comme les Missions Locales, Pôle Emploi, Activit'Y'* », détaille le directeur qui précise que le groupe Elior a lui-même la capacité de former des collaborateurs à ses métiers. « *Nous voulons tisser un réseau auprès des maraîchers de la région, que nos produits soient majoritairement issus des Yvelines. Nous travaillons pour nous intégrer au tissu économique local, d'autant que nous sommes accompagnés par les collectivités comme GPS&O et le Département* », poursuit Jean-Yves Fontaine.

Ce développement est aussi l'occasion d'apporter de nouveaux services de proximité aux habitants. Ainsi, avec la commune voisine de Mézières, Épône souhaite créer tout un quartier à proximité de la gare qui comprendra une conciergerie, une crèche, des logements mixtes ainsi que des bureaux. Un Relais d'assistantes maternelles et un centre de loisirs sont déjà en service, tandis que la construction d'une école intercommunale est en projet. Eole permettra de faire circuler près de 300 000 actifs en moins de 45 minutes entre Mantes-la-Jolie et Nanterre. Mais avant d'être un outil de mobilité, c'est surtout un outil de développement pour tout un territoire.

Nicolas Théodet

En 30 ans, Patrick Hochede a vu le territoire de Mantes-la-Jolie évoluer.





INSERTION

Des coachs sportifs dans les quartiers

Le Département des Yvelines s'associe à l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) en créant le dispositif « Coachs d'insertion par le sport ». Son objectif ? Favoriser l'inclusion sociale et professionnelle par le sport qui véhicule des valeurs parfaitement transposables dans le monde du travail.



« **C**e qui me tourmente (...) c'est un peu, dans chacun de ces hommes, Mozart assassiné ». Cette réflexion, Antoine de Saint-Exupéry (dans *Terre des Hommes*), la tiendrait encore aujourd'hui.

Nombreux en effet sont les invisibles bourrés de talent, mais embarqués dans un ascenseur social bloqué au deuxième sous-sol. C'est encore plus criant dans les cités. Chaque année, en France, ce sont 60 000 jeunes des quartiers politiques de la ville qui décrochent scolairement.

« *Il faut recréer l'espérance en travaillant sur le savoir-être dont le sport est un formidable vecteur* », déclare Pierre Bédier, Président des Yvelines.

Et d'insister sur la belle notion de fraternité, inscrite sur nos frontons mais parfois trop oubliée : « *Nous sommes en panne de fraternité, car nous n'avons pas compris que l'union d'un peuple ne se fait pas en gommant les différences. Face aux problèmes économiques, sociaux et sociétaux, nous réussirons si on remet l'idéal de fraternité au cœur de la République et de ses citoyens.* »

Les aider, cela commence par les repérer. Le sport est une des solutions. Ce n'est pas la seule. L'implication des entreprises engagées dans une politique inclusive reste la meilleure carte pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Mais le sport, cela parle aux jeunes. Et cela véhicule des valeurs fortes qui séduisent les entreprises : esprit d'équipe, initiative, savoir-être, dynamisme...

« *Notre défi*, explique Jean-Philippe Acensi, président de l'Apels, *c'est de chercher et de trouver des jeunes oubliés, parfois humiliés,*

pour les accompagner vers leur autonomie, leur épanouissement. Nous démarrons ici dans les Yvelines, une grande aventure. Cela va prendre du temps pour remobiliser toute une jeunesse désespérée, mais on va réussir ! ».

L'éducateur sportif, pivot du programme

Le dispositif « Coachs d'insertion par le sport » est une initiative lancée par l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels) présidée par Jean-Philippe Acensi. Il vise à former 100 coachs rompus aux méthodes d'insertion professionnelle.

Une fois formés, ces coachs vont être chargés de détecter dans les quartiers, des jeunes sportifs chercheurs d'emploi, afin de les mobiliser dans un parcours d'insertion.

Dans les Yvelines, 30 coachs seront formés avec pour objectif d'accompagner d'ici à 2021, 450 jeunes Yvelinois vers un emploi. Le programme a un coût global de 1,5 million d'euros dont 850 000 euros financés par le Conseil départemental.

« *Nous rencontrons beaucoup de jeunes qui n'arrivent pas à décrocher des entretiens d'embauche. La confiance qu'ils acquièrent dans le sport, ils la perdent face aux refus auxquels ils se heurtent sur le marché du travail* » observe Yassim, un des coachs du dispositif.

« *Le sport est un magnifique vecteur d'épanouissement, de valeurs et de rassemblement. Il m'a fait grandir. Je souhaite aujourd'hui transmettre tout cela aux jeunes des quartiers* », insiste Benoît Campargue, ex-champion de judo et ancien entraîneur de Teddy Riner.

Sandrine Gayet

SENSIBILISER

La culture au service de la prévention

Des collégiens ont été surpris en plein cours. Des danseurs et musiciens ont déboulé dans leurs classes pour 3 minutes d'impro. Le projet Passerelle, porté par le Département et le collège Blaise-Pascal, est lancé.

3, 2, 1... John ouvre d'un coup la porte, s'engouffre dans la classe, exécute un pas de danse, suivi de Mehdi qui enchaîne une arabesque et de Samy qui égrène une mélodie à la guitare. Les élèves de 5^e se figent de stupeur devant cette intrusion en plein cours. Pendant près de trois minutes, le trio fait son show qui mêle hip-hop et poésie, interpelle en mode mime, les élèves, les sollicite... Filles et garçons jettent un regard interrogateur vers leur prof. Des sourires gênés s'affichent, des rires étouffés d'abord, éclatent ensuite en franche rigolade.

1, 2, 3... John, Mehdi et Samy sortent de la classe pour recommencer dans la sui-

vante. Derrière la porte refermée sur cet impromptu artistique, on entend les commentaires joyeux des ados.

Des ateliers de prévention

Cette « intrusion » surprise était une mise en bouche. La compagnie *Des pieds au mur* de John Degois anime des ateliers d'éducation artistique avec les collégiens. La danse sert de support pour aborder des thèmes comme celui de la santé ou de la citoyenneté.

Favoriser et développer l'autonomie, l'estime de soi, la confiance sont importants pour l'épanouissement des jeunes qui parfois sont en grande difficulté familiale ou sociale. Ces derniers sont alors accom-

pagnés par les professionnels du Territoire d'action départementale de Saint-Quentin-en-Yvelines pour les aider à mieux s'insérer.

Marie Le Barazer, Principale du collège Blaise-Pascal, ajoute que ce type d'opérations « renforce la participation et l'attention des élèves. Cela crée du lien et réduit les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture. »

Le 18 juin prochain, les élèves seront à leur tour sur scène pour montrer le fruit de leur travail artistique élaboré durant les ateliers hebdomadaires.

Sandrine Gayet

YouTube yvelines-infos.fr

REPÉRAGE ET PRÉVENTION

La politique départementale de prévention s'articule autour de trois missions :

– Une mission « **prévention collèves** » pour faire du repérage précoce des situations de fragilité des jeunes de 11-15 ans au sein des collèves,

– Une mission « **insertion-jeunes** » pour l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans,

– Une mission « **soir et week-end** » qui développe des actions attractives en pied d'immeubles en partenariat avec les acteurs locaux.





LES YVELINES ACCUEILLENT LA CARAVANE « TOUS AIDANTS »

Il faut renforcer l'orientation des familles et proches aidants. Des solutions existent (soutiens psychologiques, groupes de paroles, aides financières pour solliciter des services d'aide à domicile ou des accueils de jour...) mais les aidants manquent encore de repères. C'est pourquoi, à l'initiative de la Compagnie des Aidants (www.lacompagniedesaidants.org) et des institutions Yvelinoises concernées réunies au sein de la conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie (l'État, le Département, les caisses de retraites, la MSA, ...), la Caravane « Tous Aidants » fera halte dans le nord et le sud des Yvelines en juin prochain pour informer et orienter les aidants, les professionnels de santé et du médico-social et enfin les employeurs car être aidant peut affecter la vie professionnelle. Cette Caravane va relayer des informations sur l'ensemble des réponses existantes et la prise de conscience d'un soutien nécessaire aux familles et proches aidants. Une première sur notre territoire qui compte près de 250 000 personnes qui soutiennent un proche âgé, malade ou en situation de handicap. « La sensibilisation du grand public et des professionnels reste un enjeu majeur pour les années à venir. Comment les aider à se saisir de l'offre existante et à prendre conscience de la place des familles et des proches aidants ? Les étapes de la Caravane permettront de mettre en avant ces enjeux et les réponses du territoire » explique Béatrice Bouy, en charge de l'autonomie au Conseil départemental.

CANTINE SOLIDAIRE À SARTROUVILLE

Des mères du quartier des Indes à Sartrouville mitonnent à la maison de savoureux repas qu'elles distribuent aux plus démunis. Les plats sont cuisinés avec des produits issus des jardins partagés et de dons alimentaires des commerces de proximité. Chaque semaine, près de 40 personnes peuvent ainsi se nourrir convenablement grâce à cette solidarité initiée par la MJC de Sartrouville.

ACCOMPAGNER

Entracte remobilise les décrocheurs



Redonner confiance aux jeunes en échec scolaire ou déscolarisés... C'est l'objectif du dispositif départemental « Remobilisation ». Il a été lancé le 7 février à la Maison de l'Enfance des Yvelines de Mantes-la-Jolie.

Pour certains ados, le collège peut être une expérience éprouvante. Un lieu où ils n'arrivent pas à s'intégrer. Pour ces jeunes, le décrochage scolaire est un risque majeur. Avec toute la spirale que cela induit : isolement, tensions, risques de délinquance... Pour aider ces publics fragiles, le Conseil départemental a élaboré avec l'association Entracte un dispositif innovant de remobilisation par le théâtre. Nous avons en 2019 suivi une quinzaine de collégiens yvelinois en difficulté scolaire. Après plusieurs mois d'accompagnement par les formidables encadrants d'Entracte, les jeunes ont retrouvé confiance en eux et surtout, l'envie de s'en sortir. Comme des chrysalides, on les a vus devenir papillons, heureux de rendre sur scène le travail accompli durant un an. Ils ont retrouvé confiance, estime de soi, concentration... « Notre gamin, très introverti a retrouvé le sourire, nous disait un parent. Aller en

cours n'était plus un combat quotidien. Il a retrouvé l'envie d'apprendre, car il s'est fait des amis ».

Création d'un accueil de jour

Après le succès de cette première édition partenariale, le Département a décidé de poursuivre le dispositif baptisé désormais REMobilisation.

Au sein de la Maison de l'Enfance des Yvelines, a été créé un accueil de jour sur 7 semaines. Les jeunes en difficulté scolaire, suivis par les services de l'enfance ou en prévention participent à des ateliers de cuisine, des coachings en savoir-être et savoir-faire : travail sur le développement personnel (gestion du stress et des émotions, concentration, relaxation, découverte de ses potentiels...).

« Ma fille a retrouvé le goût de l'effort et une forme de solidarité avec les autres jeunes qui étaient dans ce programme. Elle en garde de vrais amis », nous disait une des mamans. **Sandrine Gayet**

CULTURE

Yvelines et Hauts-de-Seine à l'unisson

Fin janvier se tenait la première rencontre interdépartementale autour du chant choral. 900 collégiens ont passé un après-midi sous le signe de la musique et du partage.



Le programme était chargé pour cet après-midi musical. Les 900 élèves des deux départements ont pu participer à la répétition de la « Messe en ut » de Beethoven interprétée par le chœur Accentus et l'Insula Orchestra, tous deux en résidence dans le vaisseau boulonnais. Si les jeunes Altoséquanais connaissent bien la Seine Musicale, ce n'est pas forcément le cas des Yvelinois.

Ce ne sont pas moins de 6 chorales Yvelinoises issues des collèges Arthur-Rimbaud à Aubergenville, La-Fosse-aux

-dames aux Clayes-sous-Boix, Léon-Blum à Villepreux, Maurice-Ravel à Montfort-l'Amaury, Jean-Philippe-Rameau à Versailles, Auguste-Renoir à Chatou, qui faisaient partie de l'aventure. Marie-Célie Guillaume, Vice-présidente du Département des Yvelines déléguée à l'interdépartementalité, était présente pour l'occasion et a tenu à rappeler l'importance de la pratique culturelle :

« La pratique culturelle qu'elle soit musicale ou autre, doit être accessible à tous. Cet événement s'inscrit dans la démarche de fusion des Départements des Yvelines

et des Hauts-de-Seine. C'est notre vision commune de l'éducation. »

La journée s'est terminée avec un bel échange musical autour de Paul Smith, artiste co-fondateur de l'ensemble vocal britannique Voces8. Les 900 élèves ont suivi avec attention et excitation les conseils du maestro du jour !

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine travaillent à la création d'un chœur commun entre les deux départements. Cet ensemble vocal verra le jour à la rentrée 2020 et proposera une représentation à la Seine Musicale en juin 2021. **C.B.**

RESTAURATION SCOLAIRE

Lenôtre s'invite à la cantine

En mars 2020 a été inaugurée la cuisine de préparation sur place du collège Galilée à Limay.



À cette occasion, les collégiens ont pu se régaler avec des desserts gourmands préparés en collaboration avec Nicolas Boucher, chef pâtissier de l'École Lenôtre. La cantine avait des goûts de palace le 12 mars dernier. 330 jeunes convives ont pu déguster les desserts pensés et préparés par le chef : une verrine tout chocolat ainsi qu'une verrine pomme au four.

La cantine du collège Galilée est la quatrième cuisine de préparation sur place à avoir été créée depuis janvier 2019 dans les Yvelines. Au total d'ici 2025, grâce aux investissements conjoints du Conseil départemental des Yvelines et de la société C'Midy, 16 nouvelles cuisines intégrées verront le jour au sein des collèges yvelinois. Ces cuisines permettent une plus grande proximité entre le personnel et les élèves : mieux connaître leurs goûts et leurs envies. Une réussite ! **C.B.**

ÉGALITÉ

Faire la part belle **au sport féminin !**

Le sport féminin se développe considérablement dans les Yvelines. Les communes, aidées par le Département, modernisent leurs infrastructures pour soutenir le sport pour tous.



L'équipe féminine de futsal Toussus-le-Noble est la première des Yvelines. L'association a préféré créer une équipe féminine plutôt qu'une seconde masculine.

Il y a le sport santé, le sport bien-être, le sport qui émancipe et le sport qui répare. Les raisons pour pratiquer une activité physique régulière sont nombreuses. Devenu un véritable vecteur social, le sport prend une place de plus en plus importante dans le quotidien. « *Laisser plus de place aux femmes dans le sport, c'est aussi leur donner une voix plus forte dans la vie* », martelait Roxana Maracineanu, la ministre des Sports, lors de sa visite au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines le 1^{er} février dernier.

L'explosion du sport féminin est indéniable. En 2017, les femmes représentaient 37 % du marché du textile sportif. En offrant des tenues adaptées, les marques encouragent ainsi à la pratique. Il en est de même pour les collectivités, en permettant

l'accès à des infrastructures appropriées. Vestiaires, douches, sanitaires... Les vieux édifices sont parfois loin d'être adaptés aux besoins des femmes. C'est pourquoi le Département soutient les communes qui souhaitent réhabiliter ou ouvrir un nouvel équipement à leurs habitants via le dispositif « Sport-Communes ».

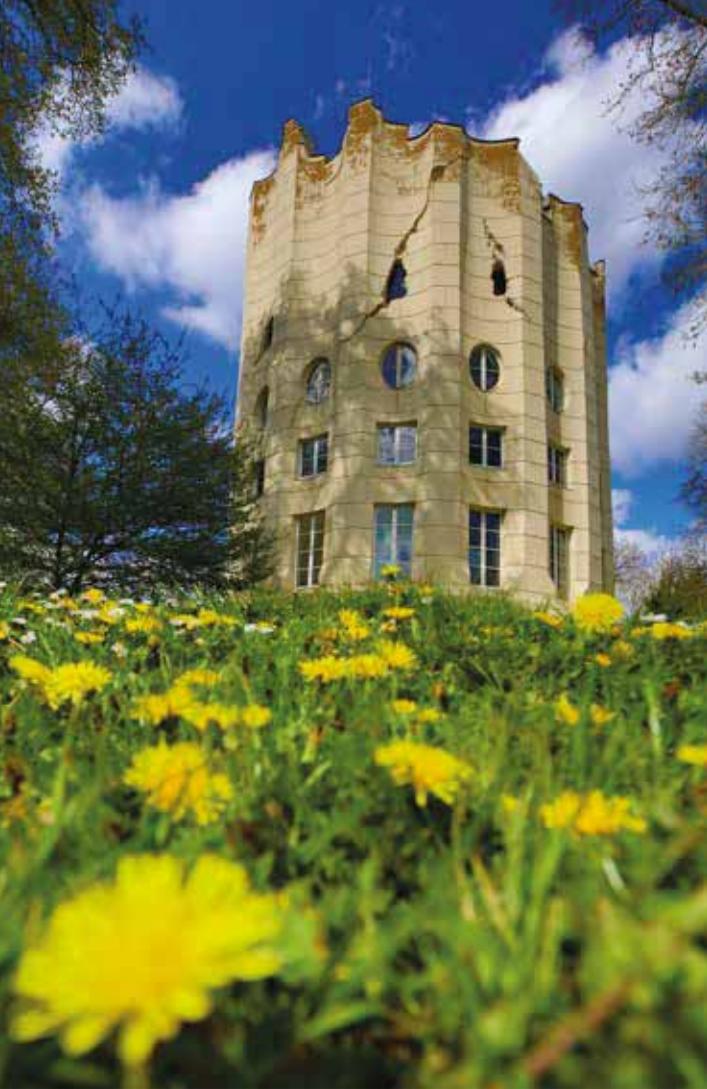
Les sports collectifs féminins en plein boom

Dans les Yvelines, cette progression est d'ailleurs flagrante dans les sports collectifs, et notamment le football. Chaque année, le nombre de licences augmente en moyenne de 16 %. Aujourd'hui, tous les grands clubs du département ont leur section féminine. Mais aussi les plus petites structures, comme à Toussus-le-Noble, qui a créé en 2019 le premier club de futsal

(football en salle) féminin du département. Les dirigeants préférant créer une équipe féminine déjà complète, plutôt qu'une deuxième équipe hommes.

À Vélizy, le club de volleyball a été récompensé par le dispositif « OSE », qui favorise la pratique du sport féminin. Le club se démarque des autres avec une direction, totalement égalitaire : quatre femmes et quatre hommes. « *Pour nous c'est normal, on a toujours fonctionné comme ça. Mais c'est l'occasion de montrer aux autres que c'est faisable* », explique Émilie Rocheteau, secrétaire générale du club qui accueille 105 joueuses pour 158 joueurs. Aujourd'hui, le sport est un outil au service de l'égalité et de l'insertion sociale. Permettre à chacun d'y accéder est donc devenu un enjeu collectif.

Nicolas Théodet



LOISIRS

Nouveau Pass Malin : faites le plein de découvertes



Disponible depuis 2014
dans les Yvelines, le Pass
Malin est une réelle plus-
value pour vos sorties

touristiques et culturelles. Toujours gratuit, il
est cette année étendu aux sites partenaires du
département des Hauts-de-Seine. Profitez-en !

YouTube yvelines-infos.fr



N'hésitez pas à partager
vos visites sur les réseaux
sociaux en taguant le
département, sur Instagram
(@LES_YVELINES)
nous pourrions partager
vos publications avec le
#PASSMALIN9278 !

100% gratuit, le Pass Malin
est disponible dans
les offices de tourisme
des deux départements ou simplement télé-
chargeable sur le site officiel, www.pass-malin.fr.
Il vous offre une réduction d'au moins -15% sur
l'entrée des sites partenaires. Domaine de Ver-
sailles, Château de Breteuil, Musée du Domaine
Royal de Marly, Musée Fournaise, Désert de
Retz, Indian Forest Yvelines ou encore le festi-
val Elektrik Park à Chatou, par exemple dans

les Yvelines. Avec votre nouveau Pass Malin, les
lieux partenaires altoséquanais deviennent éga-
lement accessibles avec la même réduction : le
musée départemental Albert Kahn fraîchement
ouvert, la Manufacture de Sèvres, le laser game
de Rueil-Malmaison ou encore une sélection de
concerts à la Seine Musicale... c'est une infime
partie des événements pour lesquels vous béné-
ficiez d'une réduction : seul ou en famille, cela
allège considérablement le budget.

Le Pass Malin ne nécessite absolument aucun
abonnement ni engagement et est totalement gra-
tuit. Il permet de faire vivre à l'année le tourisme de
l'ouest francilien. Qui n'est jamais passé devant un
lieu touristique près de chez lui sans s'y arrêter ?
Nous faisons le tour du monde pour visiter les mu-
sées et le patrimoine étranger : si l'on prenait un peu
de temps pour s'intéresser à celui qui nous entoure
? Le Pass Malin est fait pour ça et les Départements
des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont heureux de
s'unir pour vous proposer ces réductions.

Chloë Bringuier

ÉVÉNEMENT

Célébrez la nature au Parc du Peuple de l'Herbe !

Pour sa 14^e édition la Fête de la Nature s'inscrit cette année en prémices au congrès mondial de la Nature qui se tiendra à Marseille en juin 2020.

Du 20 au 24 mai 2020, la Fête de la Nature s'installera aux quatre coins de la France. Rendez-vous au Parc du Peuple de l'Herbe, samedi 23 mai. Un beau programme vous y attend, de 15h à 19h.

La Maison des insectes, lieu qui intrigue et émerveille les plus jeunes, vous ouvrira ses portes. Vous pourrez partir à la rencontre d'insectes vivants accompagnés de professionnels. Des médiateurs, tout au long du parcours, seront présents pour répondre à vos questions. Une

exposition temporaire et originale en partenariat avec le musée du Jouet à Poissy sera également présentée.

Plusieurs activités ludiques et sympathiques vous seront proposées pour vous faire découvrir la biodiversité du Parc du Peuple de l'Herbe. Fabriquer des hôtels à insectes pour participer à la vie du parc, découvrir les papillons via les sciences participatives, suivre les insectes pollinisateurs ou encore partir à la découverte des oiseaux : ce n'est qu'une petite partie de ce que vous pourrez faire



sur le site à l'occasion de la Fête de la Nature. Une belle journée mêlant divertissements et écocitoyenneté à venir !

Randos 78/92 : Hors des sentiers battus

Tout au long de ce grand week-end rempli de verdure, le Conseil départemental des Yvelines co-organise avec le Département des Hauts-de-Seine, des randonnées.

À travers 8 parcours, vous pourrez partir à la découverte des sites naturels et départementaux. Ces promenades sont ouvertes à tous et font entre 6 et 10km.

S'il s'agit de la 10^e édition alto-séquanaise, c'est la première fois que l'évènement réunit les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Les deux départements partagent deux territoires naturels : la vallée de la Seine et des plateaux offrant une continuité de vallées et de forêts publiques propices à la randonnée : n'oubliez pas vos chaussures de randonnée, les paysages de l'Ouest francilien n'attendent plus que vous !

C. B.





DE PARIS À LA MER

En selle **vers la Normandie**

Alors que le cyclotourisme se développe de manière exponentielle en France, un nouveau circuit sera inauguré en juin prochain dans les Yvelines.

Née en 2015 de la volonté des Départements normands et franciliens de proposer une expérience cyclable unique, « La Seine à Vélo » s'inscrit au schéma des véloroutes et voies vertes européennes. Reliant Paris à la Normandie (Le Havre et Deauville) en longeant les méandres de la Seine, la piste met en valeur des lieux et des paysages touristiques emblématiques qui bénéficient d'une notoriété forte. La Vallée de la Seine comprend notamment quatre sites classés par l'UNESCO (dont le Château de Versailles) et six parcs na-

turels régionaux incluant celui du Vexin et celui des Boucles de Seine.

L'objectif de « La Seine à Vélo » est donc de faire découvrir aux aficionados du vélo ces richesses culturelles et naturelles, car il y a « *tant de choses à voir entre Paris et la mer* ».

Dans les Yvelines, le tracé d'une centaine de kilomètres déambulera entre Conflans-Sainte-Honorine et Mantes-la-Jolie. C'est d'ailleurs à Mantes que sera lancée « La Seine à Vélo ». Les festivités auront lieu en parallèle de la Fête du Tour

(qui célébrera le départ de la dernière étape du Tour de France, de Mantes-la-Jolie, le 19 juillet) pour un week-end 100 % vélo.

Au programme : animations pour toute la famille, démonstrations, expositions, cinéma en plein air, randonnées cyclistes et cérémonie officielle en présence de l'association de cyclistes féminines « Les Bornées ». Amateurs de biclounes, petite reine et autres vélocipèdes : rendez-vous à Mantes-la-Jolie samedi 13 juin 2020 !

Marie-Camille Rigato-Sonally

PRODUCTEURS LOCAUX

Yvelines et Hauts-de-Seine unis au Salon de l'Agriculture

Pour la troisième année consécutive, les deux départements ont fait stand commun au Salon de l'agriculture. 10 jours pendant lesquels ils ont affiché leur complémentarité territoriale.



En tant que 2^e territoire agricole d'Île-de-France avec ses 950 exploitations, les Yvelines ont pu valoriser les circuits courts ou encore les produits locaux sur le stand commun.

Durant cette grande semaine, Paris – Maison de vin (ex Winerie Parisienne) a également pu présenter ses produits. La start-up avait planté 3 hectares de vignes en 2016 à Davron. En 2019, avaient lieu les premières vendanges du vignoble, quelques mois avant l'annonce de l'obtention de l'IGP (Indication Géographique Protégée) pour les vins franciliens.

Réelle institution de la Plaine de Ver-

sailles, les 2 Gourmands se sont installés à la ferme Neuve à Crespières. Leurs biscuits confectionnés à partir d'ingrédients franciliens étaient également de la partie sur le stand. De nombreux prix du traditionnel concours général ont été attribués à des produits Yvelinois. Le bœuf Chalosse IGP de la Boucherie Lombert, la confiture de la Ferme du Logis ou encore le miel d'Alexandre Valgrès... La liste complète est à découvrir sur yvelines-infos.fr

La présence des deux départements sur un même stand est la preuve que l'on peut concilier accroissement urbain et développement économique agricole.

C. B.





REFORESTER

Plantons des arbres pour l'avenir...



Le Département des Yvelines s'investit largement dans la reforestation du territoire. De la forêt de Sainte-Apolline au Parc du Peuple de l'Herbe, de nombreux arbres sont plantés pour le bien-être de la planète et le plaisir des promeneurs.

Alors que l'environnement est devenu l'une des premières préoccupations des Français, le Conseil départemental des Yvelines a mené, samedi 30 novembre 2019, une opération de reboisement dans la forêt de Sainte-Apolline située sur la commune de Plaisir, en coopération avec Reforest'Action. « *Le département des Yvelines c'est 36 % de forêts* », a rappelé Joséphine Kollmannsberger, vice-présidente départementale déléguée à l'environnement. « *C'est le poumon vert de l'Île-de-France donc il faut le maintenir et le protéger* ».

Accompagner la régénération naturelle et développer la biodiversité

Sur le terrain, les arbres ont été plantés sur deux zones. Ce reboisement par îlots vise à accompagner une régénération naturelle existante, mais limitée par la présence de ronces et fougères persistantes. Le dégagement préalable de ces dernières, nécessaire à la plantation, a permis d'apporter la lumière favorable au développement et à la régénération naturelle des arbres. Au total ce sont huit essences qui ont ainsi été plantées, parmi lesquelles du chêne, du bouleau ou encore du hêtre. La variété des essences

contribuera à renforcer la résistance des peuplements aux aléas naturels et climatiques tels que les sécheresses et attaques d'insectes.

Cette diversité contribuera également à renforcer la capacité de ces parcelles forestières à fournir des services nécessaires au bien-être humain comme le stockage de carbone, la production de bois ou encore la filtration de l'eau.

« *La forêt c'est l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, les aliments que l'on mange* » a expliqué Stéphane Hallaire, président de Reforest'Action. « *Aider à sa régénération naturelle c'est en prendre conscience et c'est l'occasion de montrer l'exemple* ».

1 000 arbres au PPDH

Le Département s'engage également dans la plantation de 1000 arbres au Parc du Peuple de l'Herbe, PPDH, le plus grand parc dédié à la biodiversité des Yvelines. Suite aux récents épisodes caniculaires, de nombreux arbres sont morts dans le département. Il faut se rendre à l'évidence : le climat change et les arbres franciliens ne résistent pas aux écarts de températures. Irwine Houet, cheffe de service Entretien du patrimoine vert du Département nous explique d'ailleurs que le choix des arbres est devenu minutieux : « *Il faut que l'on trouve des arbres qui vont résister aux températures franciliennes. Les canicules ne sont plus rares et il faut le prendre en compte dans le choix des arbres à planter.* » Pour cette professionnelle, les îlots de fraîcheur sont également une bonne initiative, notamment dans les écoles ou lieux publics. En effet, la présence d'arbres en ville peut faire baisser la température de 6°.

Chloë Bringuier

À NOTER DES RÈGLES SIMPLES POUR PRENDRE SOIN DES BEAUX ESPACES

Les forêts accueillent tous les visiteurs : promeneurs, sportifs, aventuriers ou rêveurs. Les espaces verts sont une chance et il faut s'employer à les préserver. Les espaces naturels sensibles (ENS), propriété du Département, doivent être préservés. Rappel de quelques règles essentielles :

- Ne sortez pas des sentiers battus
- Ne laissez pas vos déchets dans la nature
- Surveillez vos animaux domestiques
- Respectez la faune et la flore
- Garez vos véhicules sur les parkings prévus



LA NATUR'BOX 2020 EST DISPONIBLE !

Élaborée par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France, elle permet de découvrir des sites naturels régionaux. 28 animations gratuites sont proposées dans les Yvelines. Faites le plein de bonnes idées !

A woman with long dark hair is leaning against a large, moss-covered tree trunk in a forest. She is wearing a green zip-up jacket with a white patch on the left sleeve and black pants. The background shows a forest with bare trees and a grassy ground with fallen leaves.

**« Chaque petit geste
est important. Il faut
prendre soin de notre
patrimoine naturel
et le protéger »**

PORTRAIT

Les sentinelles de la nature

Les écogardes sillonnent les forêts départementales et les espaces naturels sensibles. Ils préservent l'environnement, informent les promeneurs et les scolaires. Parmi eux, Rachel Lemarié, collaboratrice au Conseil départemental, très engagée dans le « bénévolat utile ».

Elle déborde d'une telle énergie que l'on n'a aucun mal à l'imaginer comme la joueuse et entraîneur de handball qu'elle fut pendant deux décennies. Un sport qui lui a procuré le sens du collectif et de l'engagement. Des valeurs précieuses pour l'exercice de ses missions dans la fonction publique au service de l'insertion aux Mureaux. Sa disponibilité, sa bienveillance et son optimisme, qualités que lui reconnaissent ses collègues et amis, ont amené Rachel à devenir marraine d'une personne en recherche d'emploi dans le cadre de la Job Academy lancée par le Département des Yvelines. Sa filleule dit de Rachel : « Grâce à elle, j'ai retrouvé la confiance et la motivation. Elle est comme une fée. Elle m'a transformée ». Rachel aime les gens – au point d'avoir suivi une formation en Communication Quantique pour mieux comprendre l'autre et soi-même – et voue une vraie passion pour la nature. Devenir écogarde s'est donc fait naturellement, suite à une sortie Nature.

Les écogardes sont essentiels et leurs actions remarquables. Plusieurs d'entre eux sont assermentés à la police forestière, gage de la lutte que le Département mène contre le fléau des dépôts sauvages et les incivilités qui polluent notre patrimoine naturel exceptionnel. Ils assurent tout au long de l'année, un ensemble de missions pour la protection et la valorisation de l'environnement sur les espaces naturels sensibles du territoire.

Sur le terrain, ils protègent la richesse du patrimoine naturel, sensibilisent le public aux enjeux de la préservation des milieux naturels et font la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement.

« Nous avons pleinement conscience de l'ampleur de la tâche et du challenge à relever pour le futur, nous nous y employons avec détermination et constance », affirme Olivier Gérard, Président fondateur du dispositif.

Sandrine Gayet

LEURS ACTIONS EN 2019

- 280 interventions forestières, dont 212 dégagements, enlèvements de branches tombées au sol,
- 115 tronçonnages d'arbres, 48 débroussaillages, élargissements de chemins,
- 125 m³ de déchets évacués,
- 11 poses de mobilier temporaire, 78 entretiens de mobiliers (remplacement cadenas, barrière, panneaux...),
- 23 nettoyages mobilier posé (panneaux infos, tables, poubelles),
- 11 assistances à la personne,
- 9 interventions en milieu aquatique (nettoyage embâcles...),
- 19 dégagements obstacles ruisseaux, cours d'eau,
- 16 interventions faune sauvage.



© Ecogardes

D'autres photos sur Flickr

Vous aussi devenez éco-garde !
Le dispositif recherche des bénévoles. Si vous êtes passionnés de nature, vous pouvez candidater. Contacts : martin.ecogarde@gmail.com ou ecogarde78@orange.fr

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'évènements, de compétitions, de spectacles... qui animent le territoire. À vos agendas !

DIMANCHE 5 AVRIL

À LA DÉCOUVERTE DE NICOLAS TARKHOFF

Peintre russe de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, Nicolas Tarkhoff arrive en région parisienne en 1911 et fait découvrir la sensibilité des artistes russes au public français. Pointillisme et fauvisme se donnent rendez-vous sur ses toiles. Portraits, paysages ou encore natures mortes seront présentés au musée de l'Hôtel Dieu de Mantes-la-Jolie lors d'une visite guidée qui vous replongera dans l'imagerie de l'artiste.

► www.manteslajolie.fr



MERCREDI 22 AVRIL ET VENDREDI 24 AVRIL

LE PORTRAIT DE RAOUL AU THÉÂTRE DE SARTROUVILLE

Engagé comme costumier à la Comédie-Française, Raoul Fernandez finit par donner la réplique à Catherine Hiegel sur scène. Sa vie est ainsi remplie d'histoires étonnantes, dignes d'un roman. Comment ce jeune homme passionné de couture, fraîchement débarqué du Salvador, va devenir comédien et travailler sous la direction des plus grands ? De fil en aiguille, il nous raconte son passage de l'ombre à la lumière.

► <http://www.theatre-sartrouville.com/>



DU VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26 AVRIL

LA SCULPTURE SE DÉVOILE DANS L'OUEST FRANCILIEN

Pour sa deuxième édition, le Printemps de la Sculpture s'invite dans les Yvelines. Le Musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, celui de la Commanderie à Élancourt et le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye accueilleront les visiteurs pour leur faire découvrir les collections à travers de multiples animations ouvertes à tous. Ils compléteront les 17 autres sites des Hauts-de-Seine qui participent au festival. Un seul objectif, découvrir et comprendre l'art de la sculpture à l'ouest de Paris.

www.yvelines-infos.fr

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON À MANTES-LA-JOLIE

Avancer à la force des bras en donnant l'impression de voler sur l'eau. Les meilleurs athlètes d'aviron de chaque région seront réunis à Mantes-la-Jolie pour les championnats de France. Un moment unique durant lequel les embarcations fileront sur le stade Nautique International Didier Simon. L'année passée, l'Auvergne-Rhône-Alpes avait

battu l'Île-de-France, qui compte bien prendre sa revanche à domicile.

► ffaviron.fr



JUSQU'AU 30 AVRIL

PHOTOGRAPHIE ET BALADE DANS LES YVELINES

Au départ de la gare de Conflans-Sainte-Honorine, venez entre amis ou en famille afin d'en apprendre plus sur l'art de la photographie. Ouverte à tous les niveaux, cette visite organisée par l'association Bulles de joie, vous permettra de mieux appréhender votre appareil, mais aussi de découvrir de nouveaux lieux des Yvelines qui méritent un coup d'œil, tout en gardant ainsi de beaux souvenirs. Tarifs : à partir de 20 €.

► <https://www.bullesdejoie.net>

VENDREDI 15 MAI

LES GRANDS COMPOSITEURS À LA COLLÉGIALE DE POISSY

Le nouvel Orchestre symphonique de Paris & Saint-Germain-en-Laye vous





Retrouvez davantage d'événements sur

► YVELINES-INFO.FR rubrique agenda

invite pour un concert exceptionnel à la Collégiale Notre-Dame de Poissy. L'orchestre interprétera la « Plaisanterie Musicale » de Mozart, la Création "Auf starkem Fittiche schwinget" de Haydn, le Sextuor pour deux cors et cordes de Beethoven et le Motet "Exsultate Jubilate !" de Mozart et la symphonie n°45 « Le Départ » de Haydn. Tarif 15 €.

► <https://www.ville-poissy.fr/>

DIMANCHE 17 MAI

VOLON ET PIANO SE MÉLANGENT À CROISSY

Les musicales de Croissy vous invitent à l'auditorium Chanorier, pour écouter Fanny Clamagirand (violin) & David Bismuth (piano) jouer cinq classiques de Bartók, Beethoven, Brahms et Prokofiev. Les deux musiciens, qui bénéficient d'une expérience musicale riche, vous émerveilleront par leur dynamisme et leur interprétation mêlant sensibilité et autorité. Le concert sera suivi d'un cocktail en compagnie des deux artistes. Tarifs : 8 € à 25 €.

► www.lesmusicalesdecroissy.com

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

LA CÉRAMIQUE DANS LA VALLÉE DE CHEVREUSE

Le marché des potiers vous donne rendez-vous à Saint-Rémy-lès-Chevreuse les 13 et 14 juin pour une exposition de céramique. Pas moins de 31 créateurs céramistes exposeront au square de l'église. Des animations pédagogiques gratuites seront présentes pour animer ces deux jours de fête. Surprise cette année, une démonstration d'Ikébana, un art floral japonais, sans oublier les traditionnelles présentations des cuissons Raku.

► www.ville-st-remy-chevreuse.fr

COUP DE PROJECTEUR

DU VENDREDI 5 JUIN AU DIMANCHE 28 JUIN

ESPIONNAGE AU CHÂTEAU DE RAMBOUILLET



Une pièce de théâtre immersive qui vous donne rendez-vous en 1959. Le président Charles de Gaulle s'apprête à rencontrer son homologue américain Dwight Eisenhower pour une rencontre diplomatique capitale en plein milieu de la guerre froide. Au total, pas moins de 600 figurants vous

feront plonger dans cette intrigue qui fera intervenir des espions, des diplomates et des journalistes dans un décor unique au monde, le château de Rambouillet. Uniquement les vendredis, samedis et dimanches. Exception le jeudi 18 juin pour les 80 ans de l'Appel du général de Gaulle.

► www.chateau-rambouillet.fr

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN

LA FÊTE DU TOUR S'INSTALLE À MANTES

Afin de célébrer et de préparer le départ de la dernière étape du Tour de France, Mantes-la-Jolie met la petite reine à l'honneur un mois avant le grand jour. De nombreuses animations autour du vélo seront proposées aux visiteurs qui pourront ainsi s'immerger dans le monde des deux roues. Entre démonstrations de trial, de BMX ou d'autres disciplines extrêmes, les passionnés pourront aussi découvrir les stands.

► www.sortir-yvelines.fr/

DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 JUIN

DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES RIVES ET DES RÊVES

Le Parc du Peuple de l'Herbe accueille la deuxième édition du Festival des Rives et des Rêves. Au milieu d'un décor 100 % naturel, le festival offre la possibilité aux visiteurs de profiter d'un peu de verdure et de reprendre contact avec la nature au milieu des différentes animations. Spectacles, œuvres d'art, bal populaire et stand de restauration viendront égayer le premier week-end d'été.

► www.sortir-yvelines.fr

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

L'INSPIRATION FÉMININE DE RENOIR

Après le centenaire de la mort de l'artiste Pierre-Auguste Renoir en 2019, le musée de la Grenouillère continue son hommage avec l'exposition « Gabrielle modèle préféré de Renoir ». Une belle mise en lumière de celle qui fut la muse de l'artiste, mais qui connut plusieurs vies en partant de la campagne champenoise, en passant de Paris à Grasse et jusqu'aux États-Unis. Employée de maison, nourrice, modèle... Gabrielle fut un personnage clé de la création de l'artiste.

► www.grenouillere-museum.com



Les élus du Conseil départemental

Vos 42 représentants, par canton, sur le territoire.

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **Winocour-Lefevre**
Vice-présidente
déléguee aux ruralités
pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **Richard**
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **Jean**
jjean@yvelines.fr



Didier **Jouy**
djouy@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Ghislain **Fournier**
Vice-président délégué à la
nouvelle organisation territoriale,
et la simplification administrative
gfournier@yvelines.fr



Marcelle **Gorguès**
mgorgues@yvelines.fr

4 CANTON DU CHESNAY



Philippe **Brillault**
pbrillault@yvelines.fr



Sylvie **d'Estève**
sdesteve@yvelines.fr

5 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **Arenou**
Vice-présidente
déléguee à l'insertion,
et à la politique de la ville
carenou@yvelines.fr



Laurent **Brosse**
lbrosse@yvelines.fr

6 CANTON DE HOUILLES



Alexandre **Joly**
Vice-président délégué aux sports
ajoly@yvelines.fr



Nicole **Bristol**
nbristol@yvelines.fr

7 CANTON DE LIMAY



Cécile **Dumoulin**
Vice-présidente
déléguee aux collèges
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **Muller**
gmuller@yvelines.fr

8 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Pierre **Bédier**
Président
pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie **Guillaume**
Vice-présidente déléguée
à l'économie, la formation
professionnelle, à l'enseignement
supérieur et à l'interdépartementalité
mcguillaume@yvelines.fr

9 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **Rosetti**
arosetti@yvelines.fr



Yves **Vandewalle**
yvandewalle@yvelines.fr

10 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Michel **Laugier**
mlaugier@yvelines.fr



Laurence **Trochu**
ltrochu@yvelines.fr

11 CANTON DES MUREAUX



Yann **Scotte**
yscotte@yvelines.fr



Cécile **Zammit-Popescu**
czammit-popescu@yvelines.fr

12 CANTON DE PLAISIR



Joséphine **Kollmannsberger**
Vice-présidente déléguée
à l'environnement, la culture
et le tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **Coquard**
bcoquard@yvelines.fr

13 CANTON DE POISSY



Karl **Olive**
Vice-président délégué au
numérique et à la communication
kolive@yvelines.fr



Élodie **Sornay**
esornay@yvelines.fr

14 CANTON DE RAMBOUILLET



Xavier **Caris**
xcaris@yvelines.fr



Clarisse **Demont**
cdemont@yvelines.fr

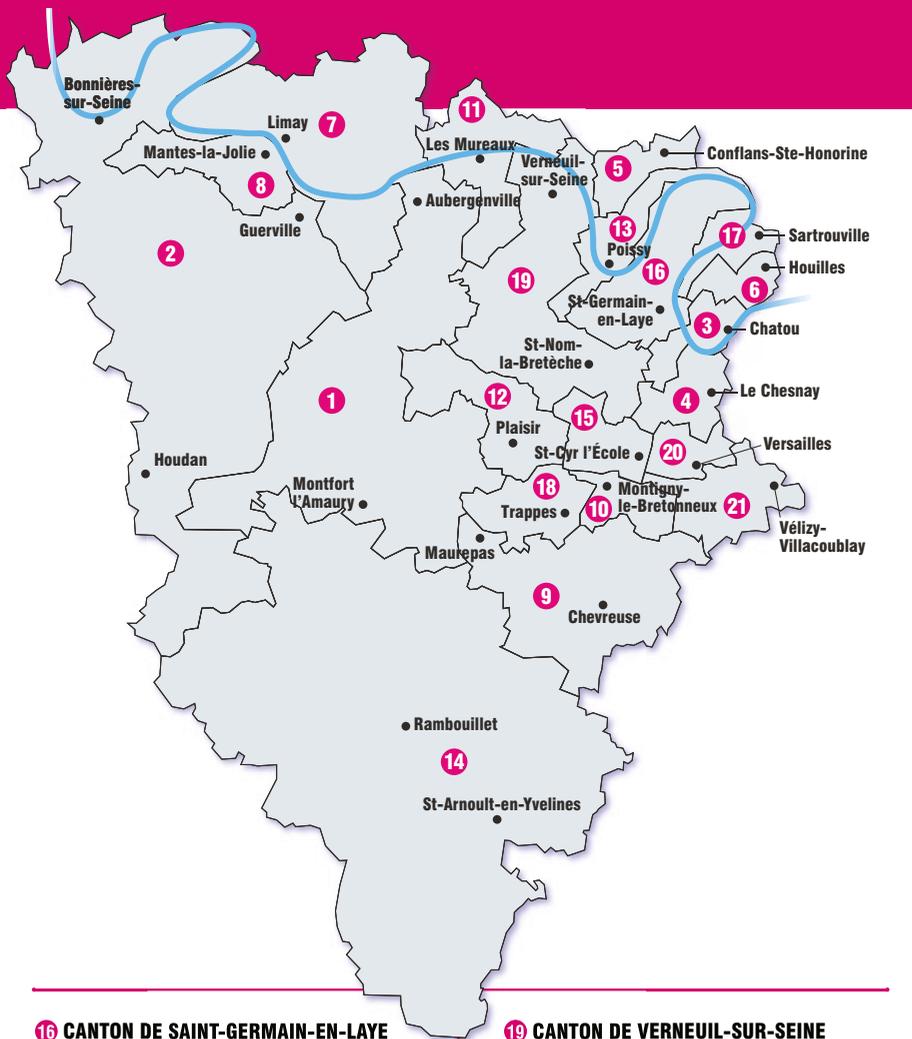
15 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Philippe **Benassaya**
pbenassaya@yvelines.fr



Sonia **Brau**
sbrau@yvelines.fr



**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

► Vendredi 26 juin

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

► 01 39 07 78 78

► www.yvelines.fr/contact

Informations personnes âgées /
personnes handicapées

► autonomie78@yvelines.fr

Maison Départementale
des Personnes Handicapées

► 0 801 801 100

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines

► 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines

► 01 61 37 36 30

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine

► 01 61 37 36 86

Musée départemental
Maurice-Denis

► 01 39 73 87 87

URGENCES POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

ALLÔ PMI * 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS *
01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE *
01 30 836 121

ALLÔ AUTONOMIE *
0 801 801 100

*prix d'un appel local

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
0 800 00 56 96

ALERTE MALTRAITANCE
01 39 55 58 21

► Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles
cas de maltraitance sur des seniors
ou personnes en situation de
handicap ? Appelez du lundi au
vendredi de 9h30 à 12h30.

16 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Élisabeth **Guyard**
eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël **Amadei**
jnamadei@yvelines.fr

17 CANTON DE SARTROUVILLE



Pierre **Fond**
Vice-président délégué
à l'intercommunalité,
l'Europe et la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



Janick **Gehin**
jgehin@yvelines.fr

18 CANTON DE TRAPPES



Anne **Capiiaux**
acapiiaux@yvelines.fr



Nicolas **Dainville**
ndainville@yvelines.fr

19 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Jean-François **Raynal**
Vice-président délégué
aux mobilités et patrimoine
jfraynal@yvelines.fr



Hélène **Brioux-Feuchet**
hbriouxfeuchet@yvelines.fr

20 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **Chagnaud-Forain**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **de La Faire**
odelafaire@yvelines.fr

21 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **Aubert**
Vice-présidente
déléguée à l'autonomie
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **Lebrun**
Vice-président délégué à la famille
olebrun@yvelines.fr



VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS !

À télécharger sur passmalin.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine